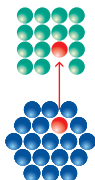


L'ABG & VOUS

ENQUETE *DOCTORIALES*[®] - SESSIONS 2003 A 2007 SYNTHESE DES RESULTATS

INTRODUCTION	2
1. STRUCTURES ORGANISATRICES	3
2. CAHIER DES CHARGES <i>DOCTORIALES</i> [®]	9
3. APPEL A PROPOSITIONS <i>DOCTORIALES</i> [®] DU MINISTERE	13
4. INFORMATION ET PARTICIPATION DES DOCTORANTS	14
5. ATTENTES ET APPORTS DES <i>DOCTORIALES</i> [®]	19
6. BUDGET	23
CONCLUSION.....	26



INTRODUCTION

Breve présentation des *Doctoriales*[®]

Créées par la Direction Générale de l'Armement en 1994, puis généralisées à partir de 1997 sur l'ensemble du territoire par le Ministère chargé de la Recherche, les *Doctoriales*[®] sont des séminaires résidentiels d'une semaine qui ont pour objectif de préparer les doctorants à l'après-doctorat. Afin d'obtenir le label *Doctoriales*[®] et bénéficier du soutien financier du Ministère, les projets doivent répondre à un cahier des charges qui fait l'objet d'un appel à propositions annuel. Celui-ci s'adresse aux établissements d'enseignement supérieur (par l'intermédiaire des Ecoles Doctorales, SCUIO-SIP, CIES, etc.), aux établissements de recherche (EPST, EPIC, EPA, etc.) et aux organismes impliqués dans la formation par la recherche ou dans le développement des relations entre recherche publique et entreprises. L'Association Bernard Gregory se tient à la disposition des organisateurs pour tout avis et conseil sur le montage des dossiers.

Les *Doctoriales*[®] sont ouvertes aux doctorants de toutes disciplines, prioritairement en deuxième année de doctorat, quelle que soit la carrière qu'ils envisagent. Le programme du séminaire doit comporter certains modules spécifiques :

- la découverte collective du monde économique et de l'entreprise ;
- l'élaboration d'un projet innovant en équipe pluridisciplinaire ;
- l'information sur le contexte de l'emploi des docteurs ;
- l'introduction à la réflexion sur le projet personnel et professionnel.

Chaque projet est examiné par au moins deux évaluateurs et peut être accepté (immédiatement ou après quelques modifications), représenté avec des améliorations substantielles, refusé pour des motifs indiqués. Après acceptation du dossier, le label *Doctoriales*[®] est décerné par le directeur chargé de la recherche universitaire ; les chefs d'établissement concernés sont informés de la décision et la subvention est notifiée à l'établissement après réception des rapports d'experts.

Pourquoi une enquête *Doctoriales*[®] ?

En raison de sa mission d'information et de conseil concernant le séminaire *Doctoriales*[®], l'Association Bernard Gregory a effectué une enquête de suivi auprès des organisateurs afin de dresser un état des lieux des *Doctoriales*[®]. Se distinguant d'une enquête à visée évaluative, le questionnaire proposé visait à recueillir les appréciations des personnes sur lesquelles repose la mise en œuvre de ce séminaire. C'est en effet à partir de leur expérience de terrain que pourra être engagée une réflexion sur les points forts des *Doctoriales*[®], leurs éventuelles limites ainsi que les évolutions à envisager. L'utilité d'une telle réflexion se trouve encore renforcée dans le contexte de la réforme des universités (loi relative aux libertés et responsabilités des universités d'août 2007), afin d'anticiper l'avenir des *Doctoriales*[®] dans des établissements autonomes.

Remarques d'ordre méthodologique

Le choix d'une enquête par questionnaire a été privilégié dans la perspective d'un traitement quantitatif des réponses, autorisé par la standardisation du questionnement. Celui-ci permet de reproduire facilement l'enquête ultérieurement, sa conception a été facilitée par la consultation des dossiers de candidature à l'appel à propositions transmis à l'ABG. Cette méthode possède également l'avantage d'être plus rapide qu'une enquête par entretien semi-directif, qui produit une grande richesse de données qualitatives. A défaut d'entretiens approfondis, quelques questions ouvertes ont néanmoins été introduites afin de permettre aux répondants de développer leurs idées. Les données ainsi recueillies sont intégrées dans l'analyse, s'y ajoutent des échanges informels avec des organisateurs de *Doctoriales*[®].

Le questionnaire comporte 59 questions principales, réparties en six rubriques. Après une brève présentation de leur identité, les enquêtés ont été invités à répondre à des questions portant sur les thèmes suivants :

- Structures organisatrices
- Cahier des charges *Doctoriales*[®]
- Appel à proposition *Doctoriales*[®] du Ministère
- Information et participation des doctorants
- Attentes et apports des *Doctoriales*[®]
- Budget

Enfin, un espace pour des commentaires libres et un sondage sur l'organisation d'un atelier d'échanges et de réflexion étaient proposés.

Nous avons utilisé le fichier des adresses contacts *Doctoriales*® tenu à jour à l'ABG pour constituer l'échantillon des personnes sondées, en invitant en outre les destinataires à diffuser le questionnaire auprès de personnes susceptibles d'y répondre. Entre 2003 et 2007, 15 à 20 annonces de séminaire ont été transmises annuellement pour affichage sur le site de l'ABG, soit 84 annonces au total sur ces 5 années. Elles ont fourni 48 adresses électroniques distinctes. Quelques courriers électroniques sont revenus pour cause d'adresses non valides. Ainsi, sur les 31 messages envoyés à des adresses valides avec un lien vers le questionnaire, nous avons obtenu 24 réponses exploitables (soit 77% de participation). Deux destinataires ont transmis le questionnaire à un organisateur jugé en meilleure position pour répondre, tandis que sur des sites où l'organisation alterne entre plusieurs établissements, le questionnaire a été rempli par un seul répondant. L'enquête a été menée au printemps 2008. Etant donnée la charge de travail dans les universités fin juin-début juillet et le nombre croissant d'enquêtes auxquelles elles doivent répondre, nous avons choisi de ne pas relancer ces établissements. Le temps nécessaire pour remplir ce questionnaire, environ une demi-heure, a peut-être aussi dissuadé certains destinataires.

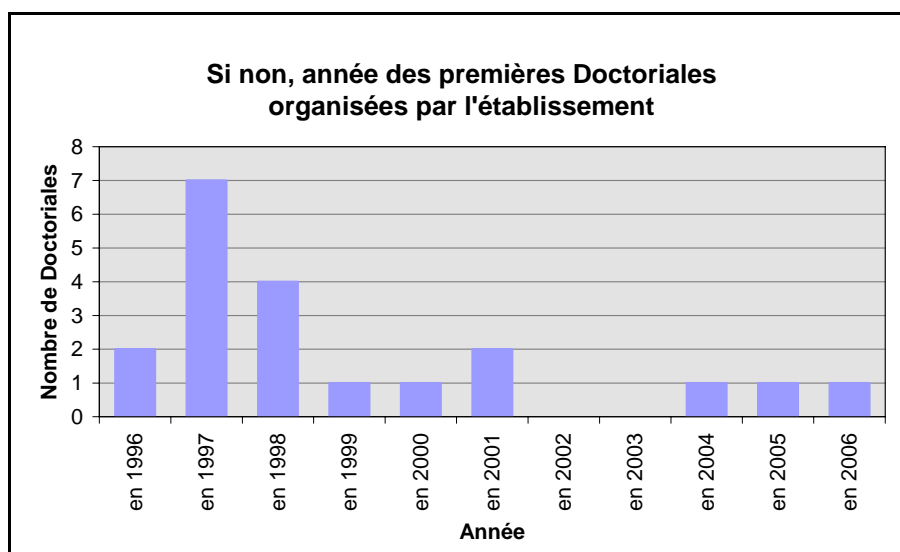
1. STRUCTURES ORGANISATRICES

1.1. Etablissements et Ecoles Doctorales (ED)

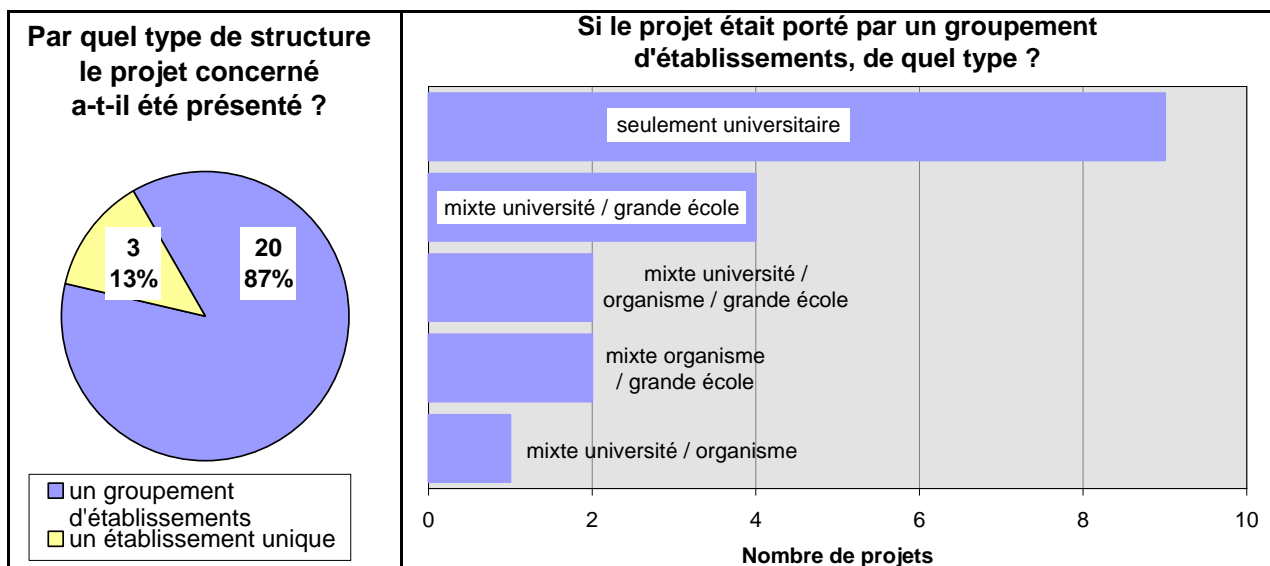
Etait-ce la première fois que des Doctoriales étaient organisées par votre établissement ?

	Nombre de réponses	Part des réponses exprimées
Non	23	100%
Oui	0	0%

La quasi-totalité des répondants appartient à un établissement qui a déjà organisé des *Doctoriales*® par le passé, dès 1996 pour deux d'entre eux, 1999 étant l'année moyenne de lancement.



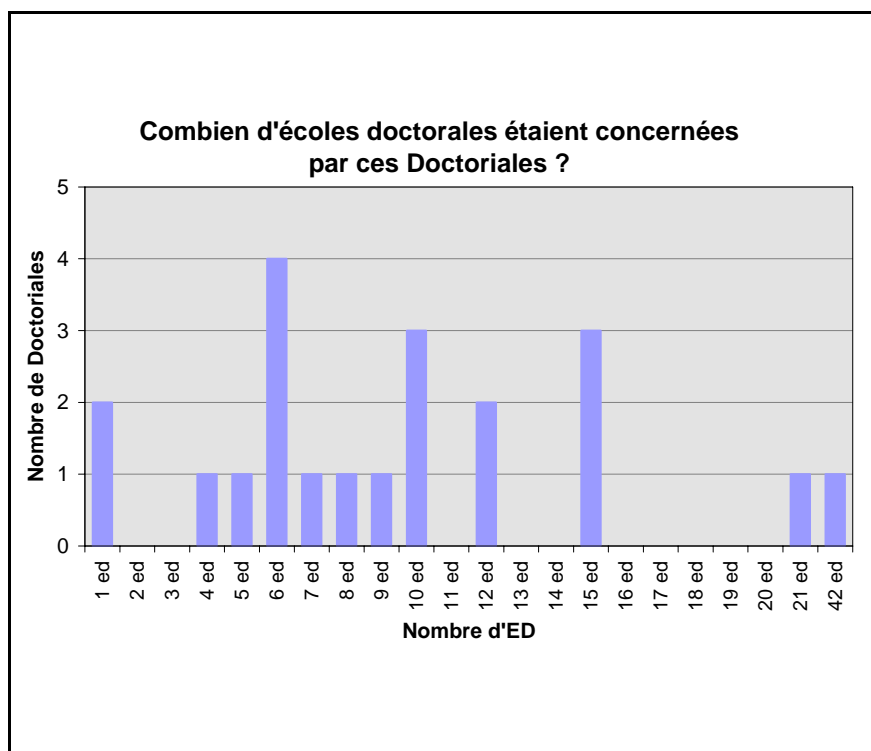
Les structures porteuses des projets

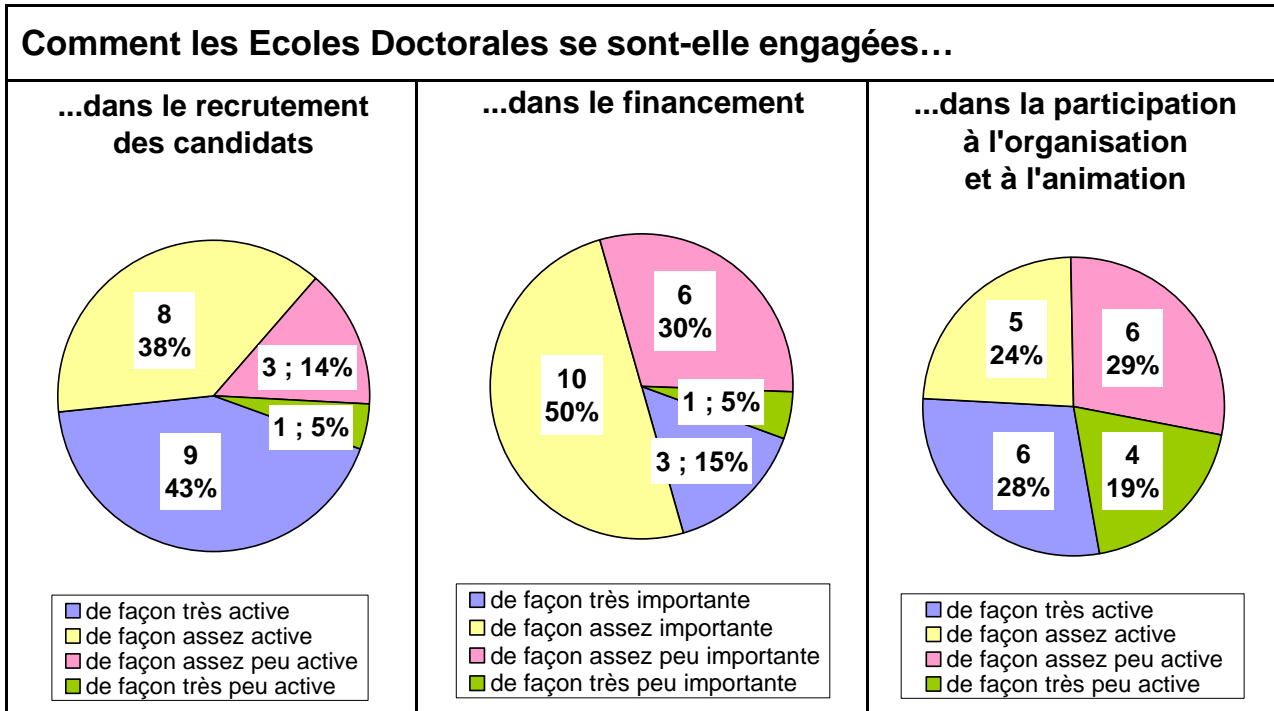


Seuls trois projets ont été soumis par un établissement unique, dans deux cas par une université et dans un cas par un organisme de recherche. **Dans leur très grande majorité, les projets Doctoriales® ont été présentés par des groupements d'établissements**, qui se partagent à parts égales entre coopérations exclusivement universitaires et coopérations mixtes, c'est-à-dire associant université, grande école et / ou organisme de recherche. Le regroupement présente en effet des avantages : allègement de la charge de travail grâce à une organisation tournante ou partagée, demande unique de financement important auprès d'un partenaire (régional notamment), etc.

Les Ecoles Doctorales concernées par le projet

Le nombre moyen d'Ecoles Doctorales (ED) concernées par chacune des Doctoriales® se situe autour de 10. Cette moyenne cache en fait une **très grande amplitude des données**. Le chiffre minimal se rencontre dans les cas d'une unique ED interdisciplinaire et d'un projet mixte organisme-grande école, tandis que le maximum de 42 ED est observé pour un groupement d'établissements universitaires de la région Ile-de-France (Doctoriales® de Paris Centre Universités portées par les établissements Paris 1, Paris 5 et Paris 7).





En analysant les opinions des répondants sur l'engagement des Ecoles Doctorales, on note une différence d'appréciation selon le type d'actions envisagé : alors que **plus de trois quart d'entre eux estiment que les ED s'impliquent de façon très active ou assez active dans le recrutement des doctorants**, ils ne sont qu'à peine plus de 50% à penser que les ED participent *de façon très active ou assez active* à l'organisation et à l'animation. **Quant à l'engagement financier des ED, presque les deux tiers des répondants l'estiment assez important, voire très important**, seul un d'entre eux le jugeant *très peu important*.

1.2. L'équipe organisatrice

Un engagement en faveur de l'insertion professionnelle des docteurs

Les organisateurs des *Doctoriales*® jouent un rôle clé pour leur succès. La préparation de cette semaine de séminaire s'avère en effet fortement consommatrice de temps et d'énergie, comme en témoigne un organisateur qui l'a relancée sur un site universitaire en 2007 après plusieurs années d'interruption. Même lorsque sa fréquence est annuelle, le travail en amont demeure considérable.

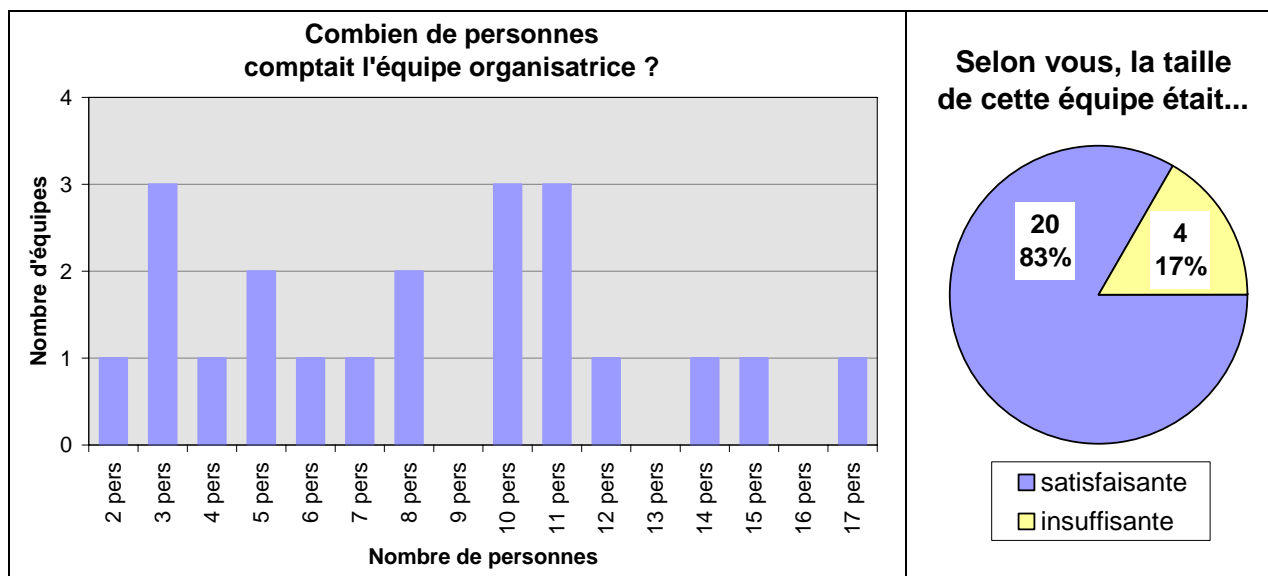
Il s'agit de **conduire une action collective** sur une durée de six à huit mois **en obtenant la coopération de personnes motivées par l'insertion professionnelle des docteurs**. Cette insertion constitue aux yeux des enquêtés un enjeu essentiel, qui explique leur engagement dans un projet contribuant à valoriser la formation doctorale. On note d'ailleurs que la moitié d'entre eux sont correspondants ou antennes de l'Association Bernard Gregory.

Les *Doctoriales*® sont perçues comme une réponse adaptée aux besoins des doctorants pour les aider à trouver un emploi dans d'autres secteurs que l'enseignement supérieur et la recherche publique. Plusieurs répondants soulignent aussi que le séminaire s'intègre de façon pertinente dans le dispositif des actions de formation proposées aux doctorants.

On observe que **près de la moitié des enquêtés inscrivent également l'organisation des *Doctoriales*® dans un cadre institutionnel en faisant référence soit à leur mission ou fonction au sein de leur établissement, soit à la politique de ce dernier**. Une responsabilité exercée dans une Ecole Doctorale, un Collège d'Ecoles Doctorales, un Service Universitaire d'Information et d'Orientation et / ou d'Insertion Professionnelle (ou autre appellation équivalente), un Service ou une Direction de la Recherche et/ou de la Valorisation, un autre service commun, ou encore une mission auprès de la Présidence de l'Université, peuvent constituer en soi une explication à l'engagement dans la préparation du séminaire.

Sont aussi citées les priorités arrêtées par les établissements concernant la formation doctorale et l'emploi des docteurs. Les *Doctoriales*® peuvent même devenir un vecteur de coopération européenne quand un projet transfrontalier prévoit d'associer universités et entreprises des deux côtés des Pyrénées par exemple.

Taille de l'équipe

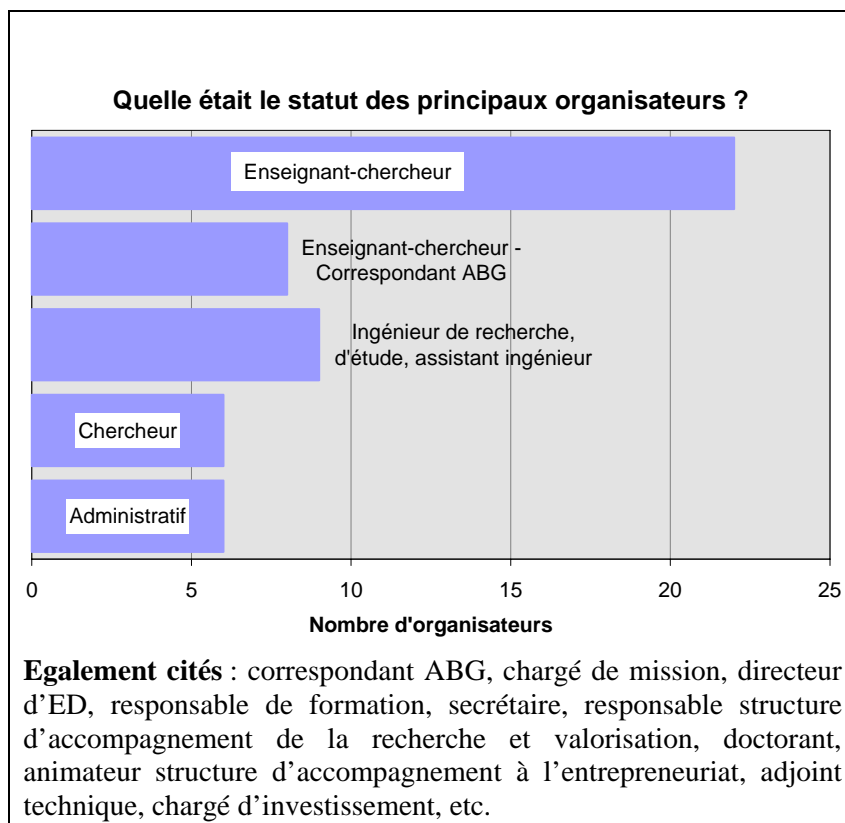


La taille moyenne de l'équipe organisatrice est de 8 personnes, mais il faut noter une grande amplitude entre les extrêmes, de 2 à 17 personnes. En très grande majorité, les répondants se déclarent satisfaits de la taille de l'équipe. Les quatre organisateurs qui la jugent insuffisante appartenaient à des équipes de 3, 5, 7 ou 10 personnes ; en outre, des équipes de 2, 3 ou 4 personnes ont apporté satisfaction. Cette observation confirme les propos d'un interlocuteur selon lequel **il n'existe pas d'équipe organisatrice type, la motivation de ses membres constituant le principal facteur de réussite.**

Par ailleurs, **plus la taille de l'équipe s'accroît, plus les problèmes de coordination risquent de se multiplier.** Ainsi un autre interlocuteur recommande-t-il de répartir les tâches au sein d'une équipe comprenant 7 à 10 personnes (pour 3 universités) : le suivi des contacts avec les entreprises devenant difficile à gérer au-delà d'une dizaine de membres selon lui.

Composition de l'équipe

L'examen des statuts et services de rattachement des principaux organisateurs renforce l'idée qu'il n'est pas pertinent de chercher à établir un idéal-type de l'équipe organisatrice. Cet item n'a pas toujours été renseigné de façon à permettre une exploitation quantitative. Néanmoins on peut observer **qu'une grande majorité des équipes rassemble des membres aux statuts diversifiés**, pour la plupart permanents des établissements d'enseignement supérieur et de recherche mais aussi contractuels ou intervenants extérieurs (consultant, responsable d'incubateur ou d'association de services aux doctorants, chef d'entreprise et DRH retraités, etc.).



Plusieurs corps des EPST sont souvent représentés dans une même équipe, seule une poignée d'entre elles ne compte que des membres ingénieurs, techniciens et administratifs ou exclusivement des enseignants-chercheurs et chercheurs.

Aux structures de rattachement déjà mentionnées (Ecole Doctorale, Collège d'Ecoles Doctorales, Service Universitaire d'Information et d'Orientation et / ou d'Insertion Professionnelle, Service ou Direction de la Recherche et/ou de la Valorisation), s'ajoutent notamment le Service de Formation Continue, le Service Informatique, la Maison Universitaire de l'Entrepreneuriat, le Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur, le Centre de Ressources et d'Etudes Audiovisuelles, le Service des Stages, le Service Communication, le Service Comptabilité, la Cellule Congrès.

La mobilisation d'une équipe mixte présente plusieurs avantages. Elle permet d'articuler des compétences variées pour conduire un projet qui possède plusieurs volets, pédagogique, financier, logistique, etc. Les différentes structures de rattachement de ses membres offrent également des ressources spécifiques.

Par exemple, les organisateurs s'appuyant sur le Service en charge de l'information, de l'orientation et de l'emploi bénéficient de son environnement administratif ; quand le siège de l'antenne ou un correspondant ABG sont de plus localisés dans ce service, la bonne connaissance des autres formations proposées par les Ecoles Doctorales permet aussi de conseiller les participants aux *Doctoriales*[®] sur les différentes actions susceptibles de les intéresser.

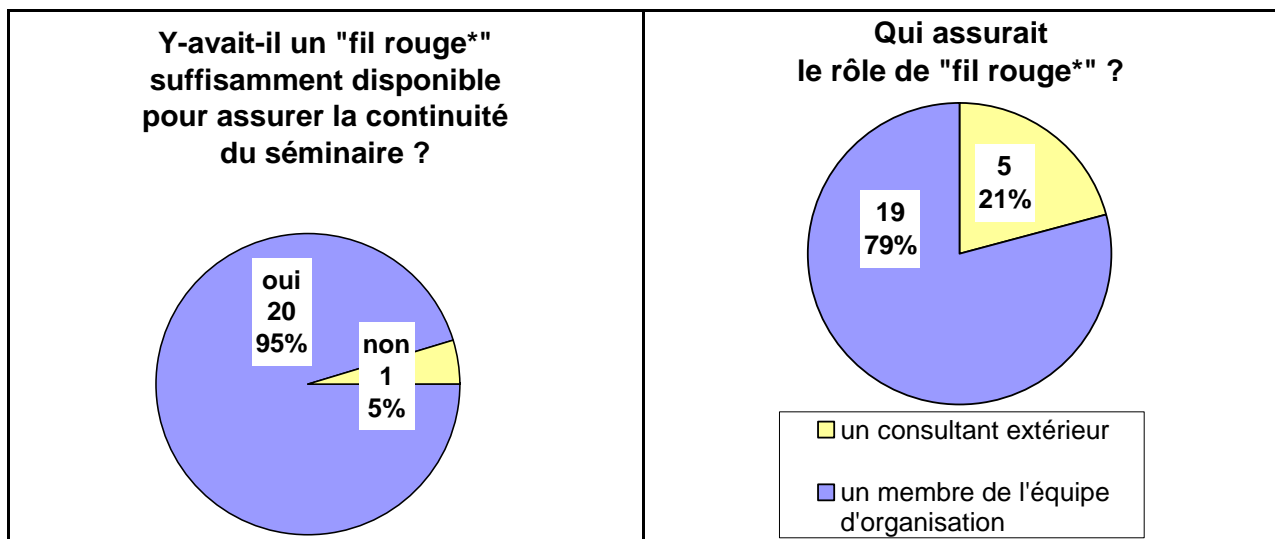
Autre exemple, un organisateur qui appartient à une Ecole Doctorale ou à un Collège Doctoral peut utiliser la relation fonctionnelle que ces structures entretiennent avec les doctorants et leurs encadrants pour la diffusion de l'information ; il peut aussi s'appuyer sur le Service de la Recherche avec lequel il existe par ailleurs des liens.

Il en va de même pour les enseignants-chercheurs et les chercheurs à l'échelle des laboratoires de leur discipline cette fois ; une équipe organisatrice rassemble ainsi, outre son animateur responsable du Pôle Insertion Professionnelle, cinq professeurs (tous correspondants ABG) dont le directeur du Service d'Information et d'Orientation, qui servent de relais dans les unités de recherche.

Les membres de structures qui par leur activité sont amenés à entrer en contact avec les entreprises (Service Valorisation, Maison de l'Entrepreneuriat) pourront apporter leur carnet d'adresses, etc.

Une approche organisationnelle conjuguée au degré de motivation des personnes peut donc s'avérer utile pour penser la composition de l'équipe.

Opinions sur les organisateurs et la structure porteuse des Doctoriales[®]



Pour assurer la continuité entre les modules, une personne dénommée *fil rouge** est présente pendant toute la durée des *Doctoriales*[®]. La quasi-totalité des enquêtés estime que sa disponibilité était suffisante ; seule une réponse négative concerne l'un des cinq consultants extérieurs sollicités pour jouer ce rôle.

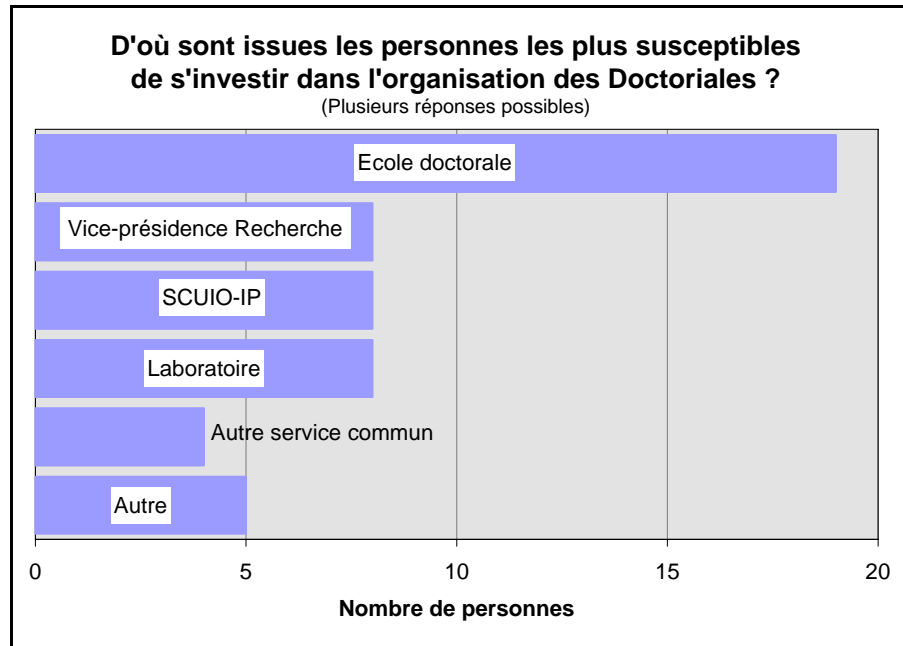
* Conformément au cahier des charges du séminaire, le fil rouge est un responsable de l'équipe d'encadrement assurant le lien entre les différentes séquences des *Doctoriales*[®].

Quand le *fil rouge* appartient à l'université ou à l'organisme de recherche, ce qui est le cas le plus fréquent, son rôle de coordination peut s'étendre au-delà du séminaire grâce aux informations et relations internes dont il dispose ; le suivi des doctorants s'en trouvera certainement amélioré. En revanche, un *fil rouge* issu de l'entreprise apportera son expérience du monde économique tout au long de la semaine de formation.

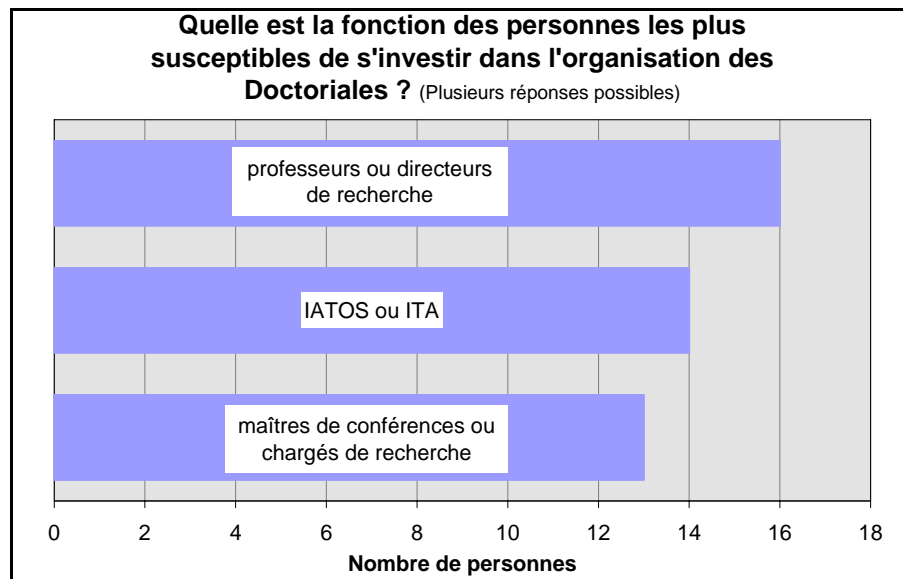
Un organisateur de *Doctoriales*[®] concernant de nombreux doctorants en sciences de la vie s'appuie par exemple sur un ancien directeur des ressources humaines d'une firme pharmaceutique ayant gardé une activité de consultant, aidé par son ancien directeur, lui aussi retraité et actif dans un pôle de compétitivité régional.

On pourrait aussi envisager comme *fil rouge* un duo mixte réunissant un académique et un entrepreneur.

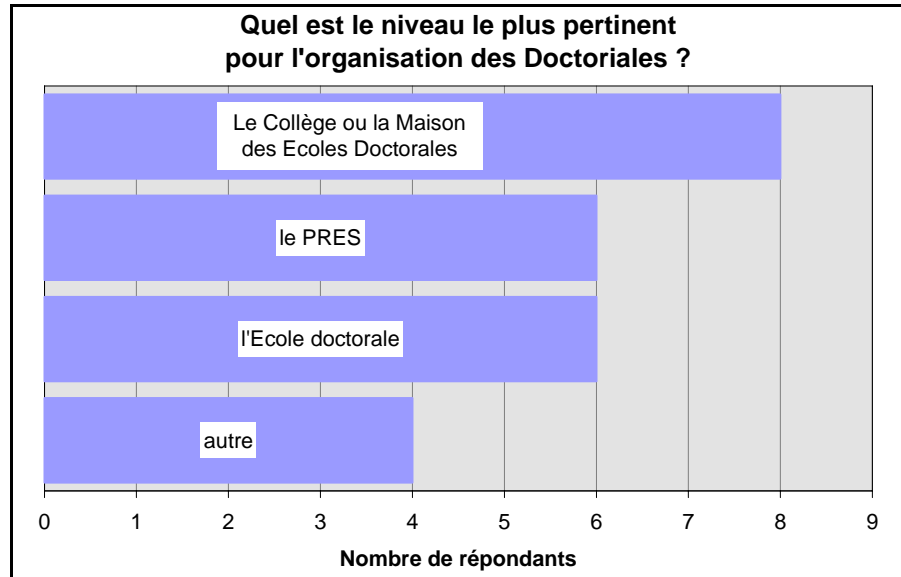
Lorsque l'on demande de retenir trois structures auxquelles sont rattachées les personnes les plus susceptibles de s'investir dans l'organisation des *Doctoriales*[®], c'est l'Ecole Doctorale qui arrive nettement en tête, suivie à parts égales par le SCUIO-IP, la Vice-Présidence Recherche et le laboratoire. On trouve dans la modalité *Autre* les PRES, la Maison de l'Entrepreneuriat, un Pôle Recherche, la Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales, le Service Valorisation, etc.



Quant aux différentes catégories de personnels, les opinions des répondants sur le niveau d'investissement qui leur est prêté n'en privilégient aucune globalement, ce qui n'exclut bien sûr pas des préférences individuelles : les trois modalités proposées (IATOS ou ITA, maîtres de conférences ou chargés de recherche, professeurs ou directeurs de recherche) ont recueilli chacune un nombre équivalent de suffrages.

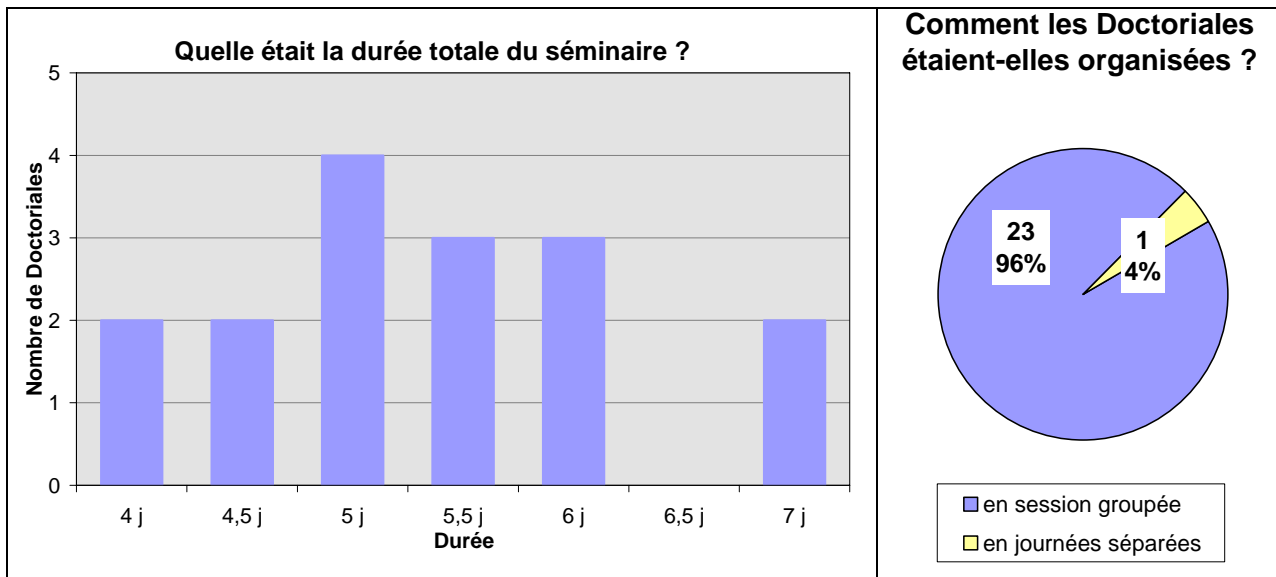


Le niveau jugé le plus pertinent pour l'organisation des *Doctoriales*[®] est le Collège ou la Maison des Ecoles Doctorales, qui devance légèrement l'ED et le PRES. La création récente de cette structure suscite des interrogations chez certains organisateurs. Des réponses telles que la Maison de l'Entrepreneuriat, le CIES ou un groupement régional d'ED sont réunies sous la modalité *autre*.



2. CAHIER DES CHARGES *DOCTORIALES*[®]

2.1. Organisation temporelle du séminaire



La durée moyenne des *Doctoriales*[®] organisées par les répondants est comprise entre 5 et 5,5 journées. La quasi-totalité des enquêtés a organisé le séminaire en session groupée, un seul répondant l'ayant planifié en journées séparées sous la forme 5j + 1j.

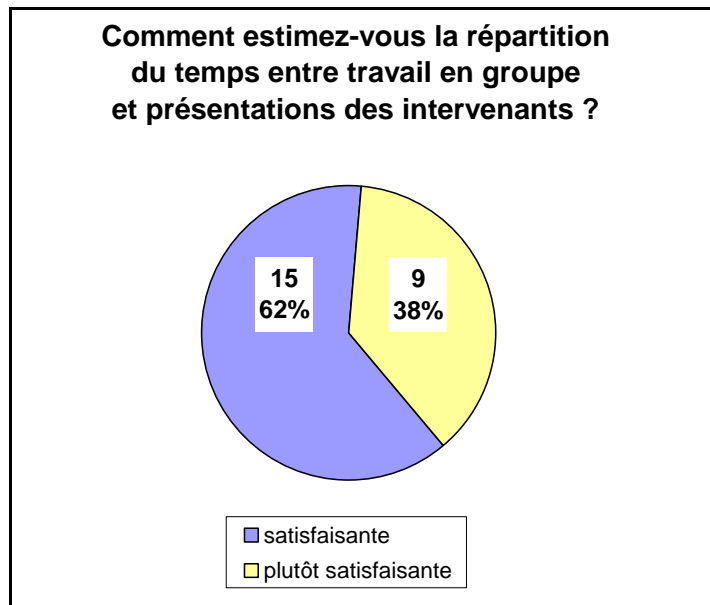
Il arrive en effet qu'une université organise séparément une session plus longue sur la présentation de l'entreprise. En parcourant les projets des *Doctoriales*[®] élaborés par les organisateurs, on observe que ce sont parfois les visites d'entreprise, délicates à planifier, qui font l'objet de journées séparées.

Si plusieurs témoignages insistent sur l'importance d'un séminaire en résidentiel pour créer une dynamique de groupe entre doctorants de différentes disciplines, nous verrons en analysant les souhaits émis par les répondants à propos des modifications du cahier des charges que sa planification et sa durée méritent discussion.

Les opinions semblent en effet diverger : pour les uns, l'alternance des différents modules sur 5 jours consécutifs permet de trouver un bon rythme qui risque d'être rompu autrement, combiné au risque d'une certaine volatilité parmi les doctorants ; pour d'autres, la partie du séminaire organisée en résidentiel

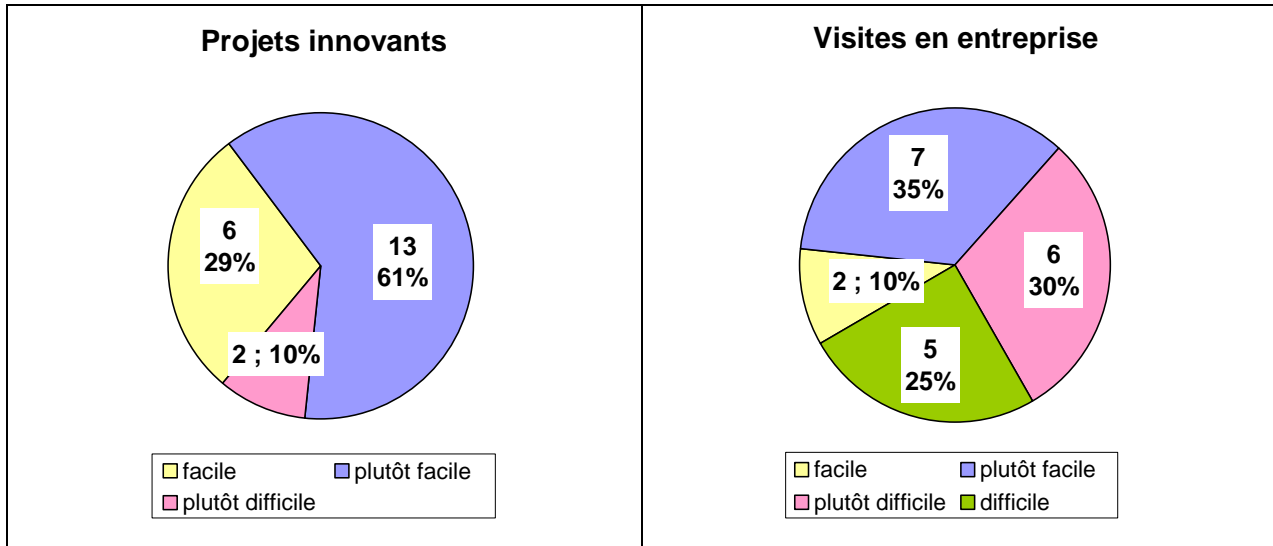
pourrait être légèrement réduite, en construisant différemment le programme pour tenir compte des autres formations proposées par les Ecoles Doctorales.

Quant à l'équilibre **entre travail en groupe et présentations des intervenants**, environ deux tiers des répondants l'estiment *satisfaisant* et un tiers *plutôt satisfaisant*, sans **aucune réponse négative**. Comme nous le verrons plus loin, des innovations pédagogiques peuvent d'ailleurs être introduites dans le but d'éviter de trop longues conférences magistrales.



2.2. Des modules moins faciles à organiser que d'autres

Les différents volets de la formation ne reçoivent pas les mêmes appréciations des enquêtés quant à leur plus ou moins grande facilité d'organisation. Rappelons-les pour mémoire : posters, projets innovants, visites d'entreprise, témoignages de docteurs en entreprise, situation de l'emploi des docteurs et d'autres ateliers laissés à l'initiative des organisateurs jalonnent le séminaire *Doctoriales*®.

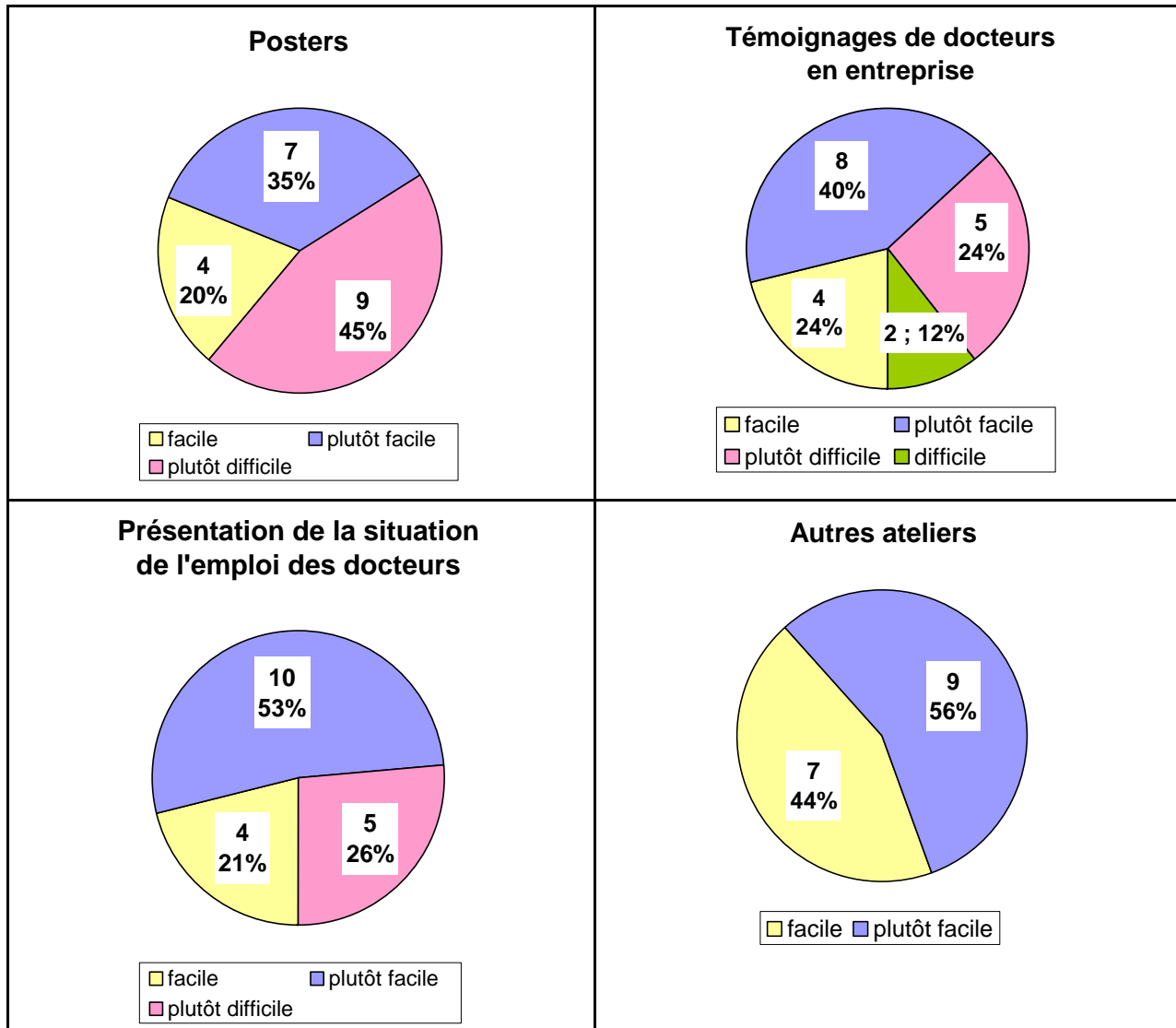


On observe que c'est le **Projet innovant** qui est perçu par la plus grande majorité comme aisé à organiser, seuls trois répondants signalant des difficultés en réponse à la question fermée qui leur a été posée. Les **quelques problèmes rencontrés**, qu'une question ouverte invitait à expliciter, sont liés à la formation et à la réunion du jury. En revanche, **quand les organisateurs parviennent à mobiliser des membres d'entreprise qui découvrent les doctorants** (notamment dans les PME-PMI), les échos sont **extrêmement positifs** ; la difficulté de départager les meilleurs projets innovants dans la perspective d'un prix attribué par l'incubateur régional atteste de leur intérêt. Par ailleurs, des intervenants qui connaissent déjà la population des docteurs peuvent être sollicités via divers réseaux, dont ceux de la Vice-Présidence Recherche.

La session **Visites en entreprise** suscite le maximum d'appréciations faisant état de difficultés : plus de la moitié des répondants se répartit entre les modalités *difficile* et *plutôt difficile*. Trouver des entreprises qui

acceptent de recevoir pendant une demi-journée un groupe de doctorants apparaît souvent laborieux, notamment lorsqu'elles n'emploient pas de docteurs. Le manque de connaissance et / ou d'intérêt de la part de responsables éloignés de la recherche ainsi que leur disponibilité réduite rendent alors l'exercice encore plus délicat. Les organisateurs doivent être attentifs au choix de la personne accueillant les doctorants afin d'éviter des propos décourageants pour ces derniers.

Quel que soit le type d'entreprise retenu, PME-PMI, établissement de grand groupe, etc. il s'agit d'éviter la simple visite de type touristique et de créer les conditions d'une véritable rencontre, permettant un dialogue entre doctorants et membres de l'entreprise. Cela suppose une préparation sérieuse des questions, celles-ci pouvant être guidées par la thématique de l'innovation au sens large dans le cas d'entreprises dépourvues de secteur R&D.



Concernant le module **Posters**, les difficultés signalées ont trait à la transmission des consignes, aux modalités d'évaluation et à la façon de rendre l'activité stimulante pour tous les doctorants. Cependant, **nombre d'organismes jugent l'exercice très utile pour que les doctorants apprennent à présenter leurs travaux à un public étranger à leur discipline.** Une université parisienne organise même cette session au Palais de la Découverte.

Les **Témoignages de docteurs en entreprise** posent le problème des intervenants, qu'il s'agit de repérer et de réussir à mobiliser à la date prévue. Si le problème est plus aigu dans certaines régions où les entreprises font rarement de la R&D, des établissements franciliens peuvent également être confrontés à cette difficulté, en particulier dans le cas des docteurs en sciences humaines et sociales.

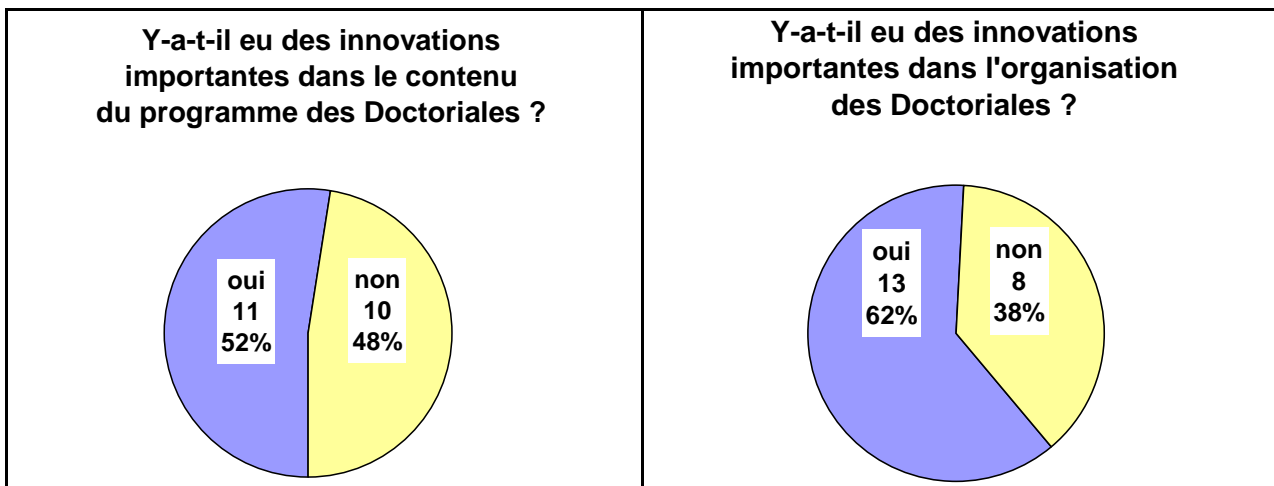
Le module de **Présentation de l'emploi des docteurs** est *facilement* ou *assez facilement* organisé par trois quarts des répondants, mais un quart a toutefois retenu la modalité *plutôt difficile*, qui peut être reliée aux

demandes exprimées plus loin dans l'enquête vis-à-vis du Siège de l'ABG : on verra en effet que les interventions de ses membres sur ce thème, et plus largement sur les actions de l'ABG, sont vivement souhaitées.

La catégorie **Autres ateliers** reçoit 100% de réponses *facile* ou *plutôt facile*. Qu'il s'agisse de tables rondes, d'ateliers sur le travail en équipe, sur la créativité ou sur l'identification des compétences (voire d'une plage de détente sportive), les organisateurs ne soulignent pas de difficultés spécifiques pour ces modules souvent destinés à introduire la réflexion sur le projet personnel et professionnel et qui permettent diverses initiatives.

Notons enfin que les difficultés pour trouver les intervenants des différents modules et les entreprises à visiter peuvent varier d'une année sur l'autre, selon la fréquence de renouvellement du séminaire et l'ampleur des carnets d'adresses à disposition des organisateurs. Ces derniers envisagent ainsi de reconduire une ou deux fois des intervenants plébiscités par les doctorants mais ont pour stratégie de solliciter d'autres entreprises d'accueil et différents recruteurs pour les tables rondes afin d'élargir l'audience de la formation doctorale. **Le séminaire devient alors un moyen de promouvoir les docteurs auprès du monde socio-économique.**

2.3. Les *Doctoriales*[®] comme projet innovant



Le montage de cette semaine de formation destinée aux doctorants, tout en suivant un cahier des charges national, laisse aux organisateurs une marge d'initiative non négligeable pour programmer les interventions et procéder à des adaptations locales. On constate ainsi qu'un peu plus de la moitié des répondants a introduit des innovations dans le contenu et dans l'organisation des *Doctoriales*[®].

La session Posters a connu plusieurs modifications : préparation en ligne, présentation orale du poster projeté sur écran et éventuellement scindé en trois diapositives, impression en format A1.

Des modules de mise en situation ont été introduits : simulation de recrutement devant un jury ; jeu de simulation à la gestion d'une entreprise, étude de cas d'entreprise traitée en équipes et restituée devant trois professionnels d'entreprise (qui ont découvert la créativité des doctorants selon le témoignage de l'organisateur).

L'innovation pédagogique permet aussi un apprentissage par expérimentation, avec des effets positifs inattendus : si l'étude de cas introduite visait explicitement à limiter la durée de l'exposé magistral sur l'entreprise, les organisateurs n'avaient pas prévu qu'elle constituerait également une première application pratique du travail en équipe, sujet sur lequel une consultante était intervenue auparavant et qui allait être poursuivi dans des équipes stables au long de la semaine.

Les organisateurs citent encore **d'autres nouveautés, telles qu'une table ronde des partenaires de l'innovation, la participation des parrains chefs d'entreprise venus découvrir le poster et le projet innovant de leur(s) filleul(s) doctorants** (dans une université où les ED ont mis en place un système de parrainage par un chef d'entreprise d'un ou deux doctorants qu'il suit jusqu'à la fin du doctorat). L'introduction d'une évaluation quotidienne en ligne est par ailleurs signalée. **L'enregistrement vidéo et la**

diffusion en direct du séminaire via la Web TV d'une université ont également contribué à la visibilité des *Doctoriales*[®] en direction d'un autre public.

L'innovation peut aussi concerner le public cible, quand l'objectif de 30% de doctorants issus des Sciences Humaines et Sociales est atteint dans le cadre d'un groupement mixte d'établissements réunissant une dizaine d'Ecoles Doctoriales.

Dans un autre cas, on peut penser que la prise en charge des aspects opérationnels par un *comité d'organisation junior* composé de volontaires ayant participé aux *Doctoriales*[®] de l'année précédente en accroît la publicité dans les laboratoires.

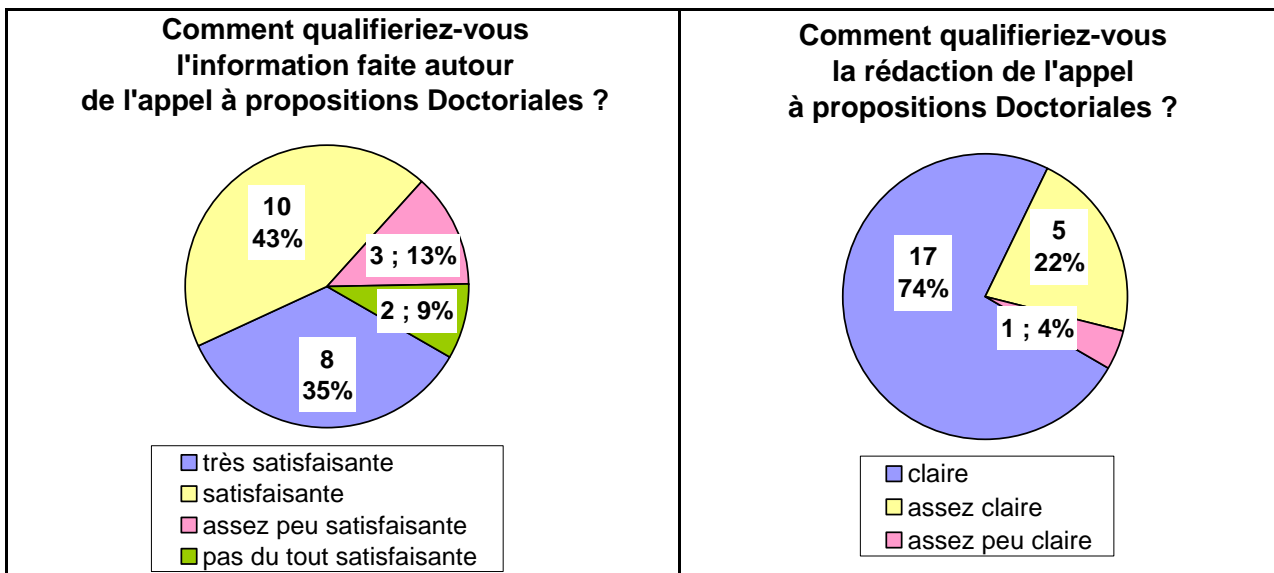
Les *Doctoriales*[®] sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des **coopérations internationales**, aussi bien **transfrontalières** - impliquant douze nationalités différentes et donc en anglais dans un cas, préparées avec des universités espagnoles dans un autre cas - que **trans-atlantiques avec le Québec**, se traduisant par l'accueil de dix doctorants québécois.

La durée d'une session ou plus largement la succession des différentes sessions peuvent faire l'objet de changements motivés par le programme des autres formations proposées par les ED. Un établissement organisateur met ainsi l'accent sur le *Projet innovant* en l'allongeant à 2,5 jours, les autres séquences étant réalisées à d'autres moments de l'année. Un autre établissement organise en alternance *Doctoriales*[®] et *Journées doctoriales* davantage consacrées aux approches compétences, connaissance de soi et construction d'un projet collectif sur des thèmes plus spécifiques aux Sciences Humaines et Sociales, en plus du module sur les entreprises.

Enfin, innovation institutionnelle liée à la réforme de la recherche et des universités, la structure du PRES est signalée par deux répondants comme nouveau niveau organisateur des *Doctoriales*[®].

3. APPEL A PROPOSITIONS DOCTORIALES[®] DU MINISTERE

Une procédure globalement satisfaisante

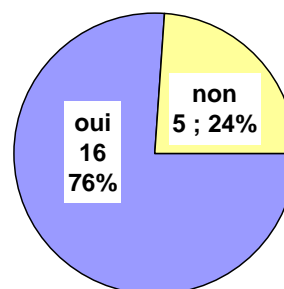


Le taux de satisfaction concernant l'information faite autour de l'appel à propositions *Doctoriales*[®] est élevé, plus des trois quarts des répondants la jugeant *satisfaisante* ou *très satisfaisante*, cette dernière modalité recueillant un peu plus d'un tiers des réponses. Il serait intéressant de connaître les insuffisances qui motivent le quart de réponses négatives obtenues afin d'y remédier si possible.

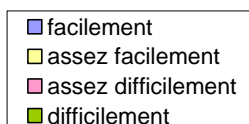
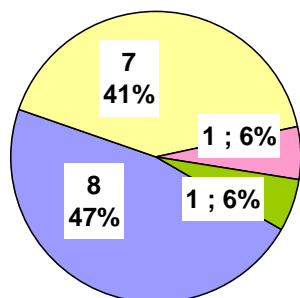
Un seul répondant juge la rédaction de l'appel à propositions *assez peu claire*, aucun ne la trouve *confuse*, et trois quarts des répondants ont retenu le qualificatif le plus positif (modalité de réponse *claire* plutôt qu'*assez claire*).

Concernant les appréciations au sujet des délais, qu'il s'agisse de ceux entre la publication de l'appel à propositions et la déclaration d'intention ou la date limite de soumission, la même proportion de répondants, **environ trois quarts, les jugent satisfaisants**, alors qu'un quart répond par la négative. Là encore, connaître les motifs d'insatisfaction permettrait peut-être d'améliorer encore le dispositif.

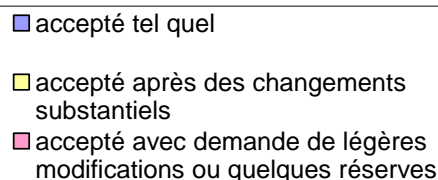
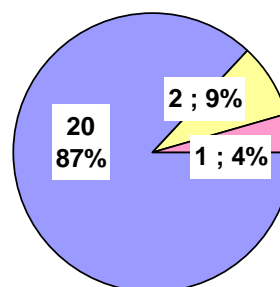
Diriez-vous que les délais entre la publication de l'appel à propositions et la déclaration d'intention ou la date limite de soumission sont satisfaisants ?



Si vous avez eu besoin d'informations complémentaires, les avez-vous obtenues...



Votre projet de Doctoriales a-t-il été...



Les informations complémentaires, disponibles en cas de besoin auprès du Ministère (DGES) ou de l'ABG, sont obtenues *facilement* ou *assez facilement* par la quasi-totalité des enquêtés, seuls deux d'entre eux y ont eu accès *assez difficilement* ou *difficilement*.

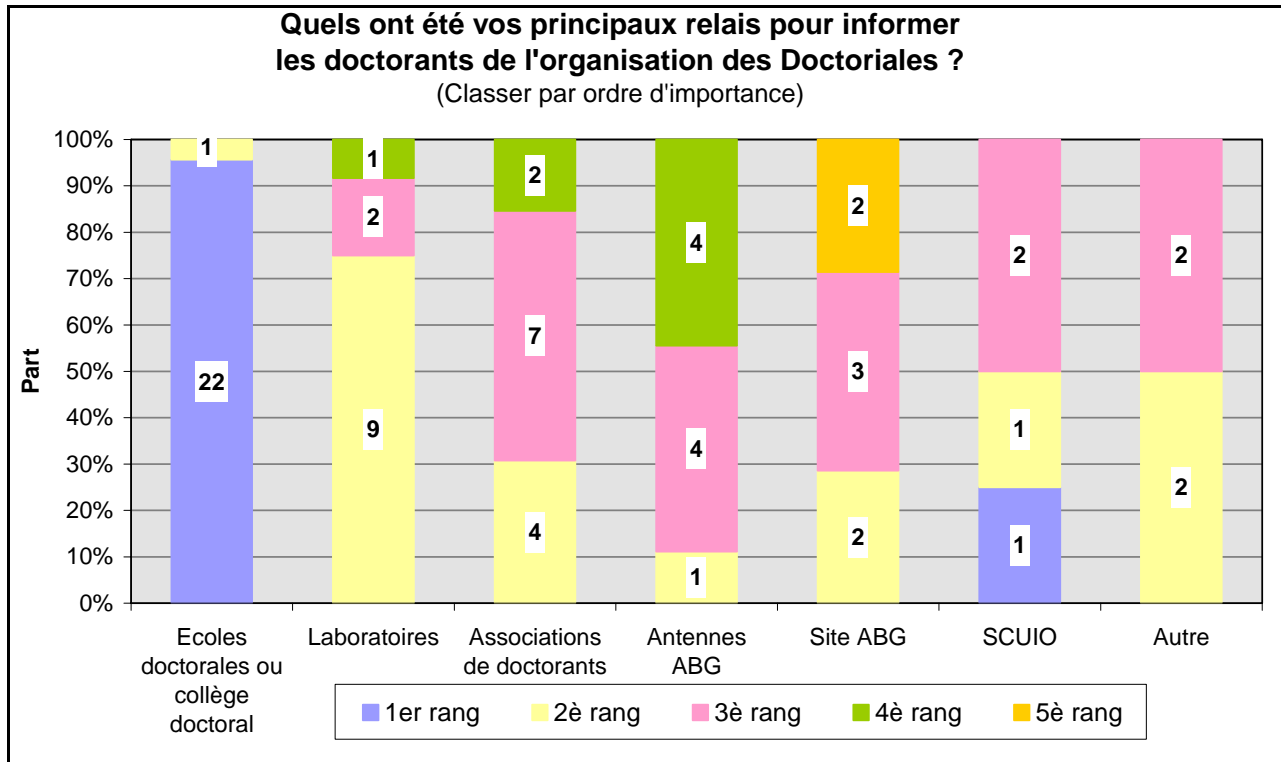
Pour la plupart des organisateurs, le projet adressé au Ministère a été accepté tel quel. Un projet a été retenu avec de légères modifications ou quelques réserves à prendre en compte pour les sessions suivantes ; deux autres ont été acceptés après nouvelle présentation incluant des changements substantiels compte tenu des remarques du comité d'experts.

4. INFORMATION ET PARTICIPATION DES DOCTORANTS

Comme toute formation reposant sur la base du volontariat, les *Doctoriales*® doivent rencontrer leur public. Cela suppose que les doctorants d'une part aient connaissance de leur existence, d'autre part soient motivés par leur objectif et par le programme proposé. Participer aux *Doctoriales*® signifie interrompre pendant une semaine ses travaux de recherche, parfois renoncer à un colloque ou à la soutenance de thèse d'un collègue. Il s'agit alors de faire des choix de priorité d'autant plus difficiles que la pression temporelle est forte dans les laboratoires. Il faut donc que le jeune chercheur éprouve lui-même un vif intérêt à s'inscrire à un séminaire préparant une insertion professionnelle extra-académique avant de persuader son directeur de thèse de donner son accord. L'enjeu de l'information devient alors essentiel.

4.1. L'information des doctorants

Plusieurs canaux pour informer les doctorants



Les organisateurs utilisent différents relais pour informer les doctorants sur les *Doctoriales*®. Ce sont les Ecoles Doctorales qui arrivent très largement en tête, la quasi-totalité des répondants les ayant classées au premier rang de leurs relais. Les Laboratoires et les Associations de Doctorants sont ensuite cités chacun par une douzaine de répondants, en deuxième, troisième ou quatrième position. Les antennes ABG, le site de l'ABG et les SCUIO, qui contrairement aux Ecoles Doctorales ne sont pas fonctionnellement au contact des doctorants, sont également mentionnés. Parmi les structures regroupées sous la modalité *Autre*, on trouve notamment le Service Scolarité.

Interrogés sur les moyens d'information des doctorants qu'ils souhaitent voir développer, les organisateurs émettent plusieurs suggestions, parfois déjà mises en œuvre et qu'il s'agit de renforcer. Divers outils et supports pourraient les aider à sensibiliser les doctorants : messagerie électronique, plaquettes de présentation et *newsletter* notamment. A la communication écrite s'ajoutent les propositions de transmission orale d'information, sous la forme de réunions en début d'année universitaire. **Une présentation des *Doctoriales*® pourrait être organisée annuellement dans chaque Ecole Doctorale ou au niveau du Collège Doctoral devant les directeurs des ED, les directeurs de laboratoire, les encadrants et les doctorants. Une action en direction des encadrants dans les laboratoires pour qu'ils développent leur rôle de relais d'information, voire pour qu'ils incitent les doctorants à s'inscrire au séminaire, serait à envisager.**

Les Directeurs d'Ecole Doctorale, des relais essentiels

Les échanges avec des organisateurs font ressortir l'importance du travail de persuasion en direction des responsables universitaires. La participation effective des Directeurs d'Ecole Doctorale aux réunions du comité de pilotage, l'association des Vice-Présidents Recherche, la signature de la demande de financement adressée au Conseil Régional par tous les Présidents des Universités concernées, contribuent au succès du séminaire.

Le soutien des Directeurs d'ED, qui centralisent les fiches de pré-inscription avant de les transmettre une fois signées aux organisateurs (lorsqu'ils ne le sont pas eux-mêmes), **s'avère essentiel pour relayer l'information en direction des encadrants et des doctorants.** Quand l'un d'eux signe un message incitatif et adresse un courrier en faveur des *Doctoriales*® à tous les titulaires de l'habilitation à diriger les recherches

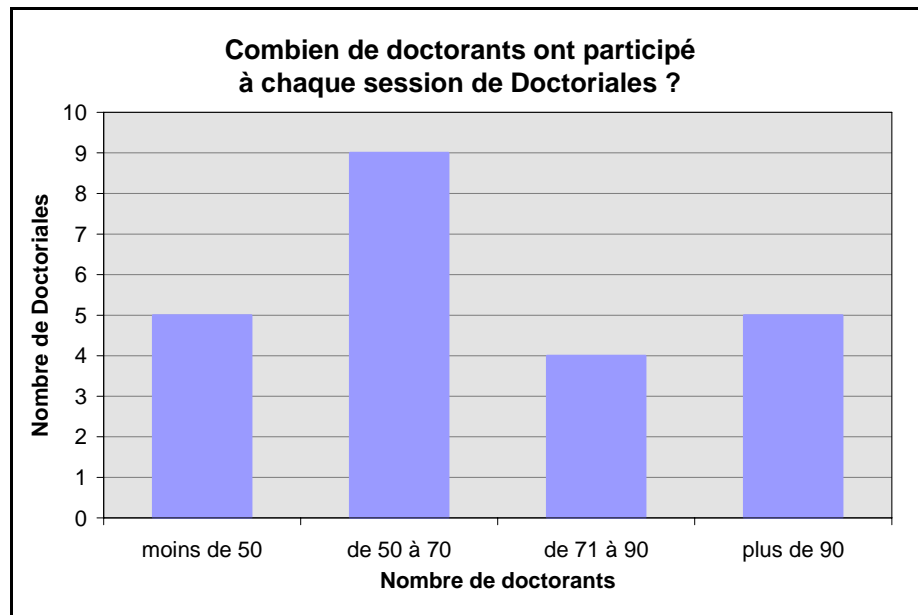
relevant de son ED, l'effet est visible. **Une alliance peut ainsi se mettre en place entre la structure organisatrice** (en ce cas le SCUIO) **et les ED, dont chaque partenaire tire avantage** : les ED appuient les actions du SCUIO, ce qui leur permet de ne pas avoir à organiser elles-mêmes le séminaire ; et le SCUIO devient un acteur reconnu de l'insertion professionnelle des docteurs.

Dans la situation d'un Collège Doctoral unique, il importe de ne pas court-circuiter le niveau des ED qui représentent les communautés scientifiques.

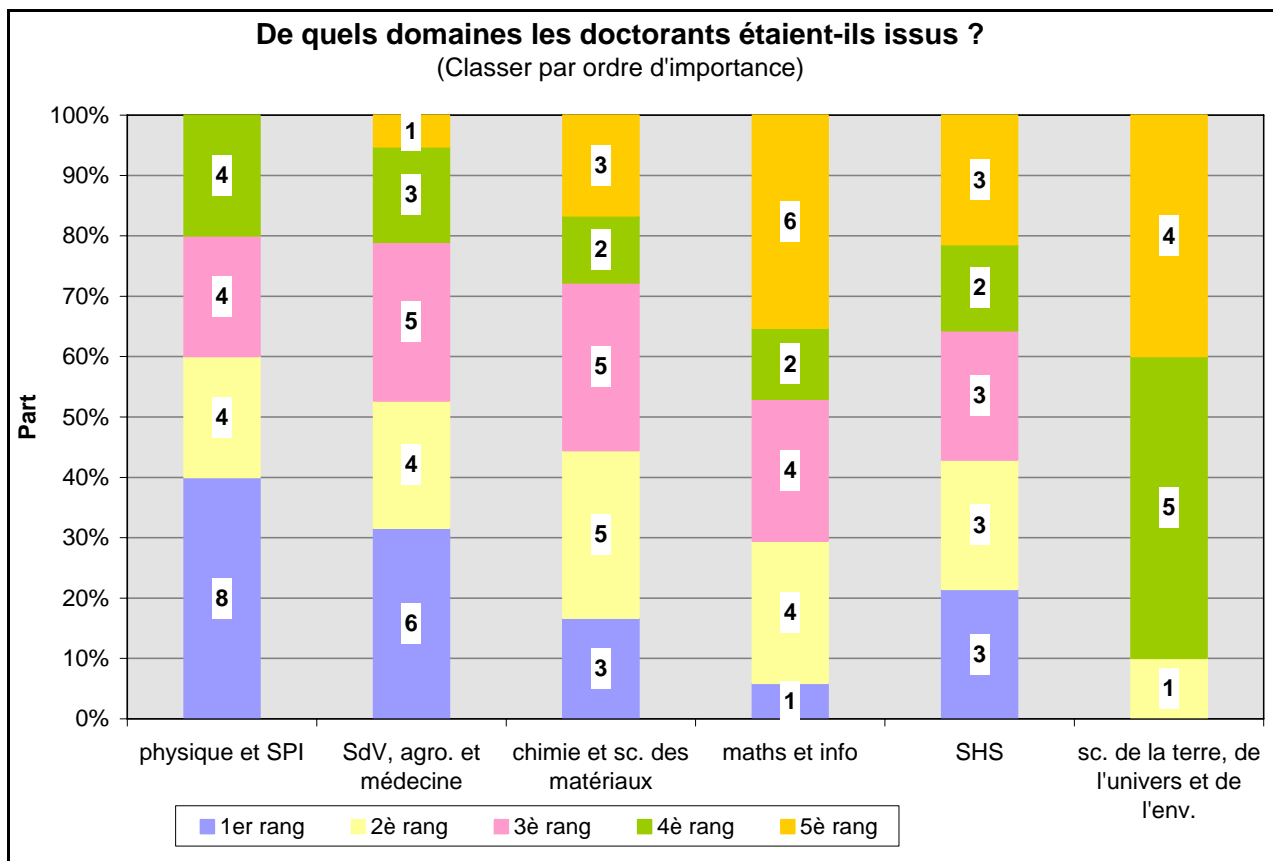
Un autre organisateur met à profit sa fonction de secrétaire de plusieurs ED pour faire relayer l'information sur les *Doctoriales*[®] par le Service Recherche ou pour organiser une présentation à l'attention des directeurs de thèse. **Notons que l'apport financier du Ministère permet d'obtenir plus facilement le soutien des Directeurs d'ED auxquels le coût des *Doctoriales*[®] peut paraître assez élevé au premier abord.**

4.2. Participation des doctorants et recrutement pluri-disciplinaire

Le nombre de participants aux *Doctoriales*[®] se situe le plus souvent entre 50 et 70 doctorants. Un objectif de 80 doctorants a été avancé par l'un des organisateurs ayant déjà fait l'expérience d'un séminaire de 70 doctorants. **Le nombre optimal visé tient compte de la qualité des échanges lors de la formation et de l'optimisation des coûts, notamment d'hébergement.**

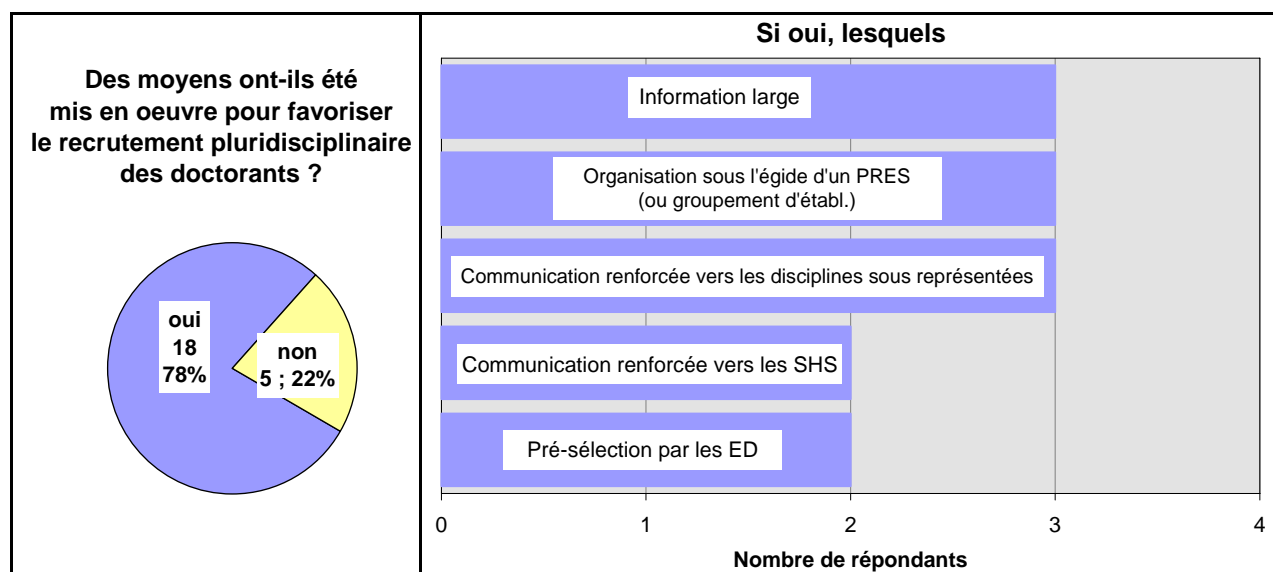


Pour un autre organisateur, la taille idéale du groupe se situe entre 60 et 70 doctorants, ceux qui ne reçoivent aucun soutien dans leur laboratoire étant prioritaires.



Concernant les grands domaines disciplinaires dont sont issus les doctorants, la question demandait simplement de les hiérarchiser pour que les enquêtés n'aient pas à reprendre toutes les données chiffrées (la typologie est celle transmise par le Ministère et utilisée à l'ABG).

Les répondants ont le plus souvent cité au premier rang des participants *la Physique et les Sciences pour l'Ingénieur*, suivies de près par *les Sciences de la Vie, l'Agronomie et la Médecine*. *La Chimie et les Sciences des Matériaux* sont également bien représentées en particulier aux deuxième et troisième rangs, puis arrivent *les Mathématiques et l'Informatique*, *les Sciences Humaines et Sociales* et enfin *les Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Environnement*.



Des moyens ont été mis en oeuvre pour favoriser le recrutement pluridisciplinaire des doctorants dans plus de trois quart des cas. A la question ouverte sur ce sujet, des répondants mettent en avant l'importance de l'implication des Ecoles Doctorales et / ou des Collèges Doctoraux. Ils s'efforcent donc de développer les contacts avec les ED de différents secteurs disciplinaires pour les gagner à la cause des *Doctoriales*®. Nous avons en effet déjà mentionné le rôle essentiel des directeurs d'ED dans la

transmission d'information aux doctorants, pouvant aller jusqu'à l'incitation. Les directeurs de laboratoire de différentes disciplines constituent également une cible, et bien sûr les doctorants eux-mêmes, parfois contactés directement par téléphone ou via leurs associations. Des séances d'information avec témoignages d'anciens participants sont organisées. Un répondant utilise l'annuaire électronique de l'ADUM (se présentant sous la forme d'une base de données consultable via un site Internet jouant le rôle de portail d'accès vers un réseau de doctorants et docteurs regroupés au sein d'ED). **Enfin, la transmission de l'information par le bouche-à-oreilles fonctionne particulièrement bien entre doctorants de 3^e année satisfaits des *Doctoriales*[®] et doctorants de 2^e année.**

Un effort particulier est parfois consacré à l'information dans le secteur des Sciences Humaines et Sociales afin de persuader de l'intérêt des *Doctoriales*[®] pour les disciplines concernées, souvent moins sensibilisées au monde de l'entreprise.

Au-delà de la communication, **le mode d'organisation du séminaire et la procédure de sélection des doctorants** par les ED offrent **l'opportunité de veiller à un recrutement pluri-disciplinaire**. Une organisation conjointe des *Doctoriales*[®] par plusieurs universités facilite une bonne représentation des différentes disciplines, de même que leur prise en charge par un PRES. Dans ce cas, rencontrer les Présidents et Vice-Présidents Recherche, en plus des directeurs des ED, peut s'avérer utile.

Par ailleurs, une règle peut être retenue lors de l'inscription des doctorants : inscrire un nombre identique de doctorants en provenance des différentes ED, ou mettre en place un fléchage, par exemple 30% des places réservées aux SHS.

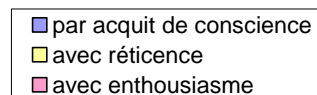
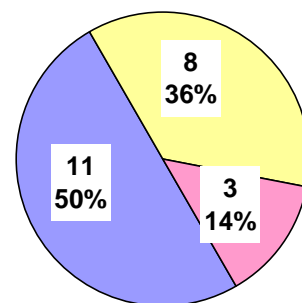
4.3. Attitudes des encadrants

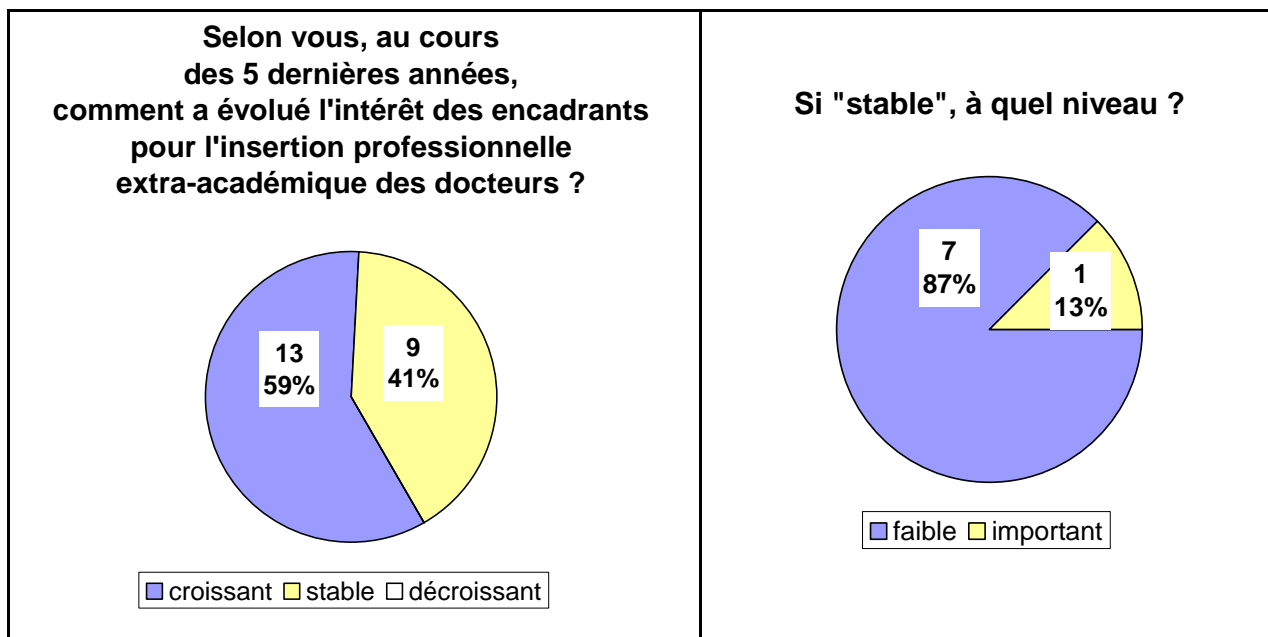
Le choix du doctorant de participer ou non aux *Doctoriales*[®] n'est pas guidé seulement par l'intérêt et l'importance qu'il attache personnellement à cette formation mais est également influencé par l'attitude de son directeur de thèse. Ce dernier peut y voir une perte de temps préjudiciable à la recherche ou au contraire un atout pour l'avenir professionnel du futur docteur. Nous avons donc cherché à connaître les opinions des organisateurs sur l'engagement des encadrants.

Seule une petite minorité des répondants estime qu'une majorité d'encadrants dans les laboratoires accepte avec enthousiasme que leurs doctorants participent aux *Doctoriales*[®] afin de préparer leur insertion professionnelle en-dehors du monde académique. Cependant la moitié des répondants a retenu la réponse par acquit de conscience en pensant aux difficultés qu'ils rencontreront pour obtenir un poste dans l'enseignement supérieur ou la recherche publique. **Au total, près des deux tiers des répondants ont donc choisi une réponse allant dans le sens d'une acceptation de la part des directeurs de thèse.**

Un peu plus d'un tiers des répondants a retenu l'option avec réticence car ils considèrent qu'il s'agit d'une perte de temps au détriment de la recherche.

D'après votre expérience, comment la majorité des encadrants dans les laboratoires accepte que leurs doctorants participent aux *Doctoriales* ?





Globalement, on peut parler d'une sensibilisation progressive des directeurs de thèse aux difficultés que rencontrent les jeunes chercheurs à trouver un emploi. La raréfaction des postes dans l'enseignement supérieur et la recherche publique y joue certainement un rôle. Pour plus de la moitié des organisateurs de Doctoriales®, au cours des cinq dernières années, l'intérêt des encadrants pour l'insertion professionnelle extra-académique des docteurs a été croissant.

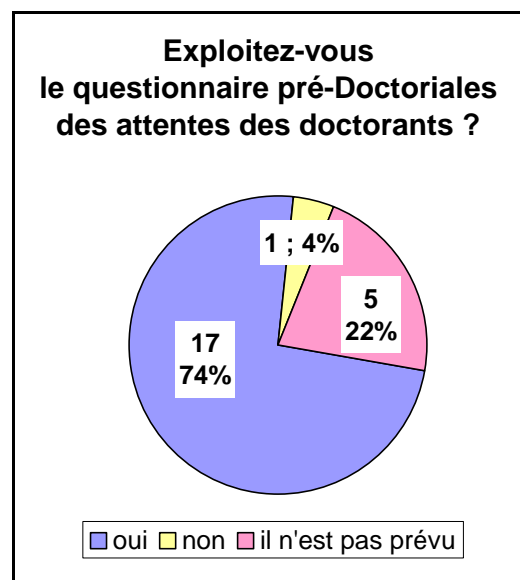
Comme le rapporte un interlocuteur, il devient parfois "*beaucoup plus important de faire les Doctoriales® que d'acheter un logiciel, ça évolue dans le bon sens*". Un autre organisateur a entendu des doctorants lui dire qu'ils venaient s'inscrire sur le conseil de leur directeur de thèse. Dans le cas où un correspondant ABG est membre du laboratoire, il contribue plus facilement à cette sensibilisation.

Cette meilleure réceptivité chez certains encadrants n'a pas encore éliminé toutes les réticences ou l'indifférence totale à l'égard des actions d'insertion professionnelle. Si des directeurs de thèse se préoccupent des débouchés de leurs docteurs (dans les secteurs public et privé), d'autres considèrent toujours que leurs responsabilités se limitent strictement à l'encadrement des travaux de recherche. **L'appui affirmé des Directeurs d'ED, mentionné précédemment, prend alors toute son importance.**

5. ATTENTES ET APPORTS DES DOCTORIALES®

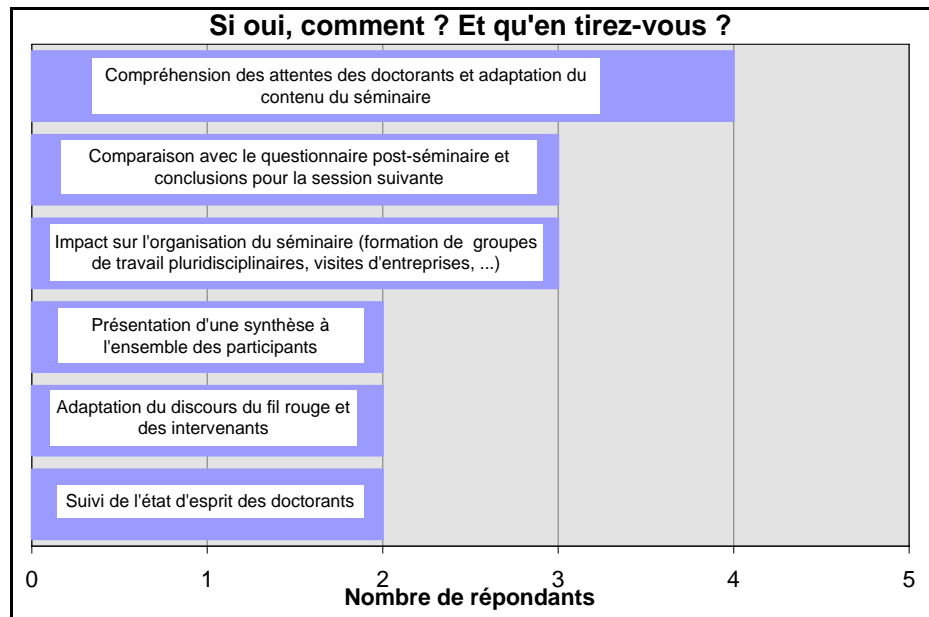
5.1. Connaître les attentes des doctorants : un double objectif

Pour trois quarts environ des répondants, un questionnaire proposé avant la tenue du séminaire aux doctorants inscrits permet de cerner leurs attentes à l'égard des Doctoriales®. Les réponses qualitatives montrent que l'exploitation d'un tel questionnaire est utile de plusieurs façons. Elle permet une connaissance plus fine des motivations qui conduisent les doctorants à participer, améliorant ainsi la préparation du séminaire, qu'il s'agisse de l'organisation des journées, de la composition des groupes-projets, d'une adaptation de l'intervention du *fil rouge* ou du discours des conférenciers, d'une modulation des contenus, voire du choix des entreprises visitées. Parfois l'analyse révèle aussi des attentes mitigées. Certains organisateurs présentent, en début de séminaire, à l'ensemble des participants, oralement et / ou sous la forme d'un document rédigé, une synthèse de l'exploitation des questionnaires.



Ces résultats peuvent ensuite être mis au regard des évaluations à chaud que les participants remplissent en fin de séminaire ou après chacune des journées.

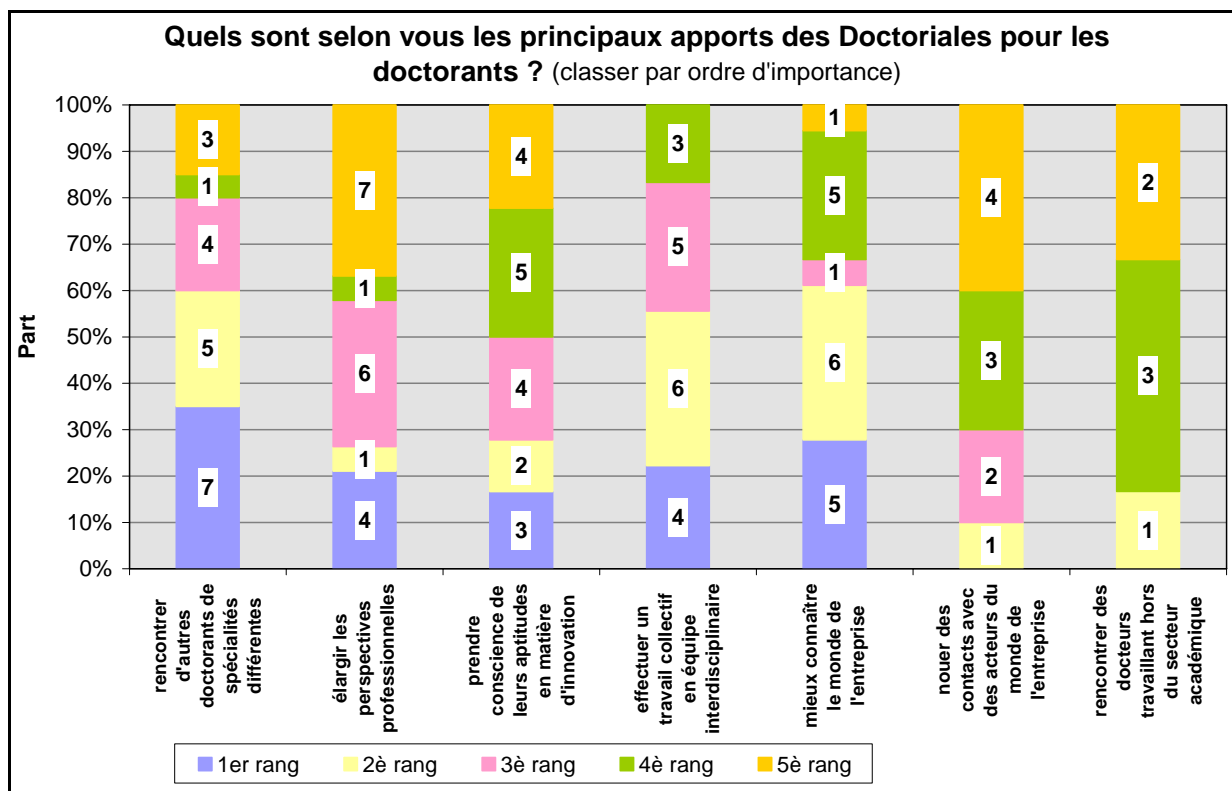
La comparaison entre les attentes et les évaluations vient alors enrichir le bilan dressé par l'équipe organisatrice, parfois avec la coopération de doctorants volontaires de différentes disciplines.



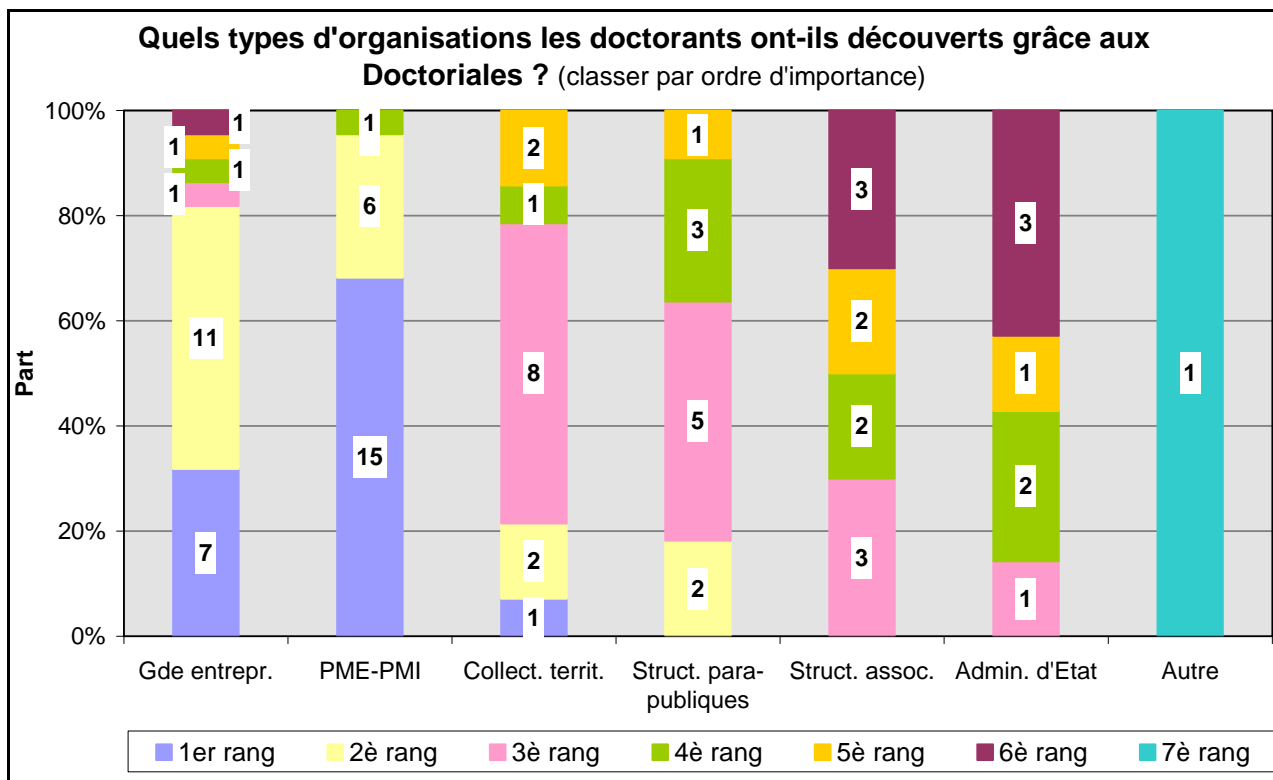
5.2. Principaux apports des Doctoriales®

Une question fermée demandait aux organisateurs de classer du plus important au moins important les principaux apports des Doctoriales® à partir de la liste suivante :

- | | |
|---|---|
| a) rencontrer d'autres doctorants de spécialités ou disciplines différentes ; | d) mieux connaître le monde de l'entreprise ; |
| b) avoir la possibilité d'effectuer un travail collectif en équipe interdisciplinaire ; | e) élargir les perspectives professionnelles ; |
| c) prendre conscience de leurs aptitudes en matière d'innovation ; | f) rencontrer des docteurs travaillant hors du secteur académique ; |
| | g) nouer des contacts avec des acteurs du monde de l'entreprise. |



Les propositions a), b) et d) arrivent en tête, suivies des propositions e) et c). Pour la majorité des répondants, le travail collectif en équipe pluridisciplinaire lors du projet innovant constitue un point fort des Doctoriales®, au même titre que les connaissances apportées sur le monde de l'entreprise.

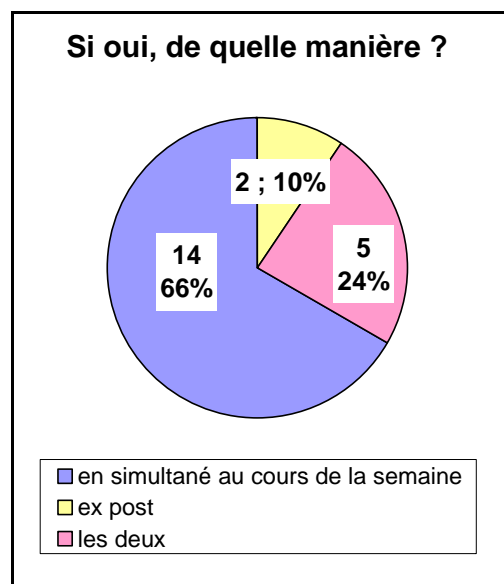


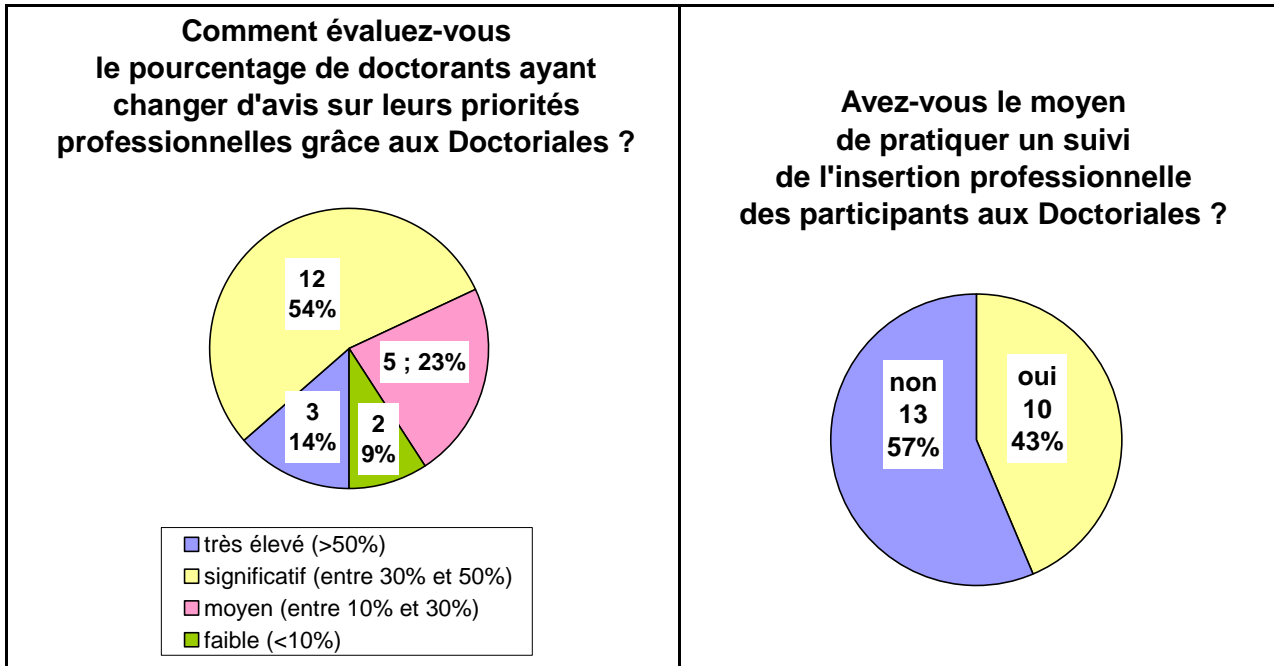
Concernant les **catégories d'organisations principalement découvertes par les doctorants** grâce aux *Doctoriales*®, bien que les grandes entreprises aient été citées plus souvent que les PME-PMI, ces dernières ont été classées en première position par quinze répondants et en deuxième position par six répondants, alors que les grandes entreprises ont été retenues sept fois en première position et onze fois en deuxième position. Le séminaire contribue également à faire découvrir les **collectivités territoriales** (retenues à huit reprises en troisième position), les **structures para-publiques** (retenues dix fois entre la deuxième et la quatrième position) tandis que les **structures associatives** apparaissent dix fois seulement au total. Les administrations d'Etat sont les structures les moins visitées, ce qui peut s'expliquer facilement au regard du faible nombre de docteurs recrutés par l'Etat en-dehors de l'enseignement supérieur et de la recherche publique.

Y a-t-il eu une évaluation du séminaire Doctoriales® par les doctorants ?

	Nombre de réponses	Part des réponses exprimées
Oui	23	100%
Non	0	0%

L'impact des Doctoriales® sur les attitudes des doctorants apparaît important. Les organisateurs l'apprécient à l'aide des questionnaires d'évaluation, utilisés par tous les répondants, soit en simultané au cours de la semaine pour une grande majorité d'entre eux, soit ex post, soit les deux combinés.





Plus de la moitié des répondants estime *significatif* (entre 30% et 50%) le pourcentage de doctorants qui ont modifié leurs priorités professionnelles suite aux *Doctoriales*[®], et ce sont plus des deux tiers qui l'estiment *significatif* ou *très élevé* (supérieur à 50% des doctorants).

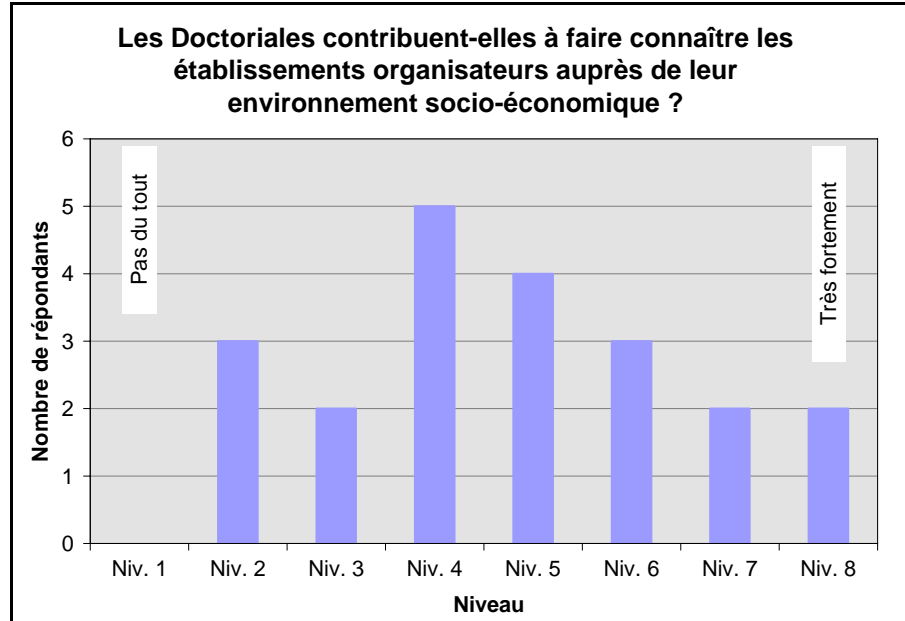
Toutefois quelques précautions s'imposent pour l'interprétation de ces résultats. En effet, les participants qui avaient déjà suivi des modules d'ouverture professionnelle lors du master ou de la première année de doctorat se trouvent déjà sensibilisés à la problématique et parfois décidés à explorer des pistes professionnelles hors de la recherche publique et de l'enseignement supérieur ; ils peuvent donc ne pas modifier leurs priorités suite au séminaire s'ils étaient déjà orientés vers l'entreprise.

Par ailleurs, **l'impact des seules *Doctoriales*[®] sur les choix d'orientation des doctorants est difficile à mesurer car il est délicat de les isoler des autres actions de formation suivies. Il s'agit alors plus de susciter une dynamique par la convergence de plusieurs facteurs.** Cette dynamique est attestée par le fait qu'un grand nombre de doctorants qui ont suivi les *Doctoriales*[®] s'inscrivent au *Nouveau Chapitre de la Thèse*[®] au cours de leur troisième année de doctorat.

En revanche, pour ce qui concerne la possibilité d'un suivi de l'insertion professionnelle des docteurs ayant participé aux *Doctoriales*[®], seule une petite moitié des personnes s'étant exprimées répondent positivement.

Les appréciations qualitatives recueillies par les organisateurs confirment l'impact des *Doctoriales*[®] à la fois sur le degré de motivation des doctorants, qui sortent du séminaire avec le sentiment que la formation doctorale possède une valeur certaine, et sur leur représentation de l'entreprise, souvent modifiée. Des doctorants découvrent la possibilité d'envisager un autre avenir professionnel que la recherche fondamentale, sans que cela soit considéré comme un échec, tandis que d'autres se trouvent renforcés dans leur projet de travailler dans le secteur privé. La visite d'entreprise contribue fortement à cette perspective, à condition que l'accueil soit effectué par des personnes qui connaissent bien la population des doctorants.

Quant à la contribution des *Doctoriales*® à la notoriété des établissements organisateurs auprès de leur environnement socio-économique, que les enquêtés étaient invités à noter de 1 à 8, elle reçoit une note moyenne de 4,76, les notes s'échelonnant de 2 à 8. Si l'un de nos interlocuteurs a fait état de la difficulté à trouver des entreprises pour les visites ou les témoignages, un autre au contraire a souligné que

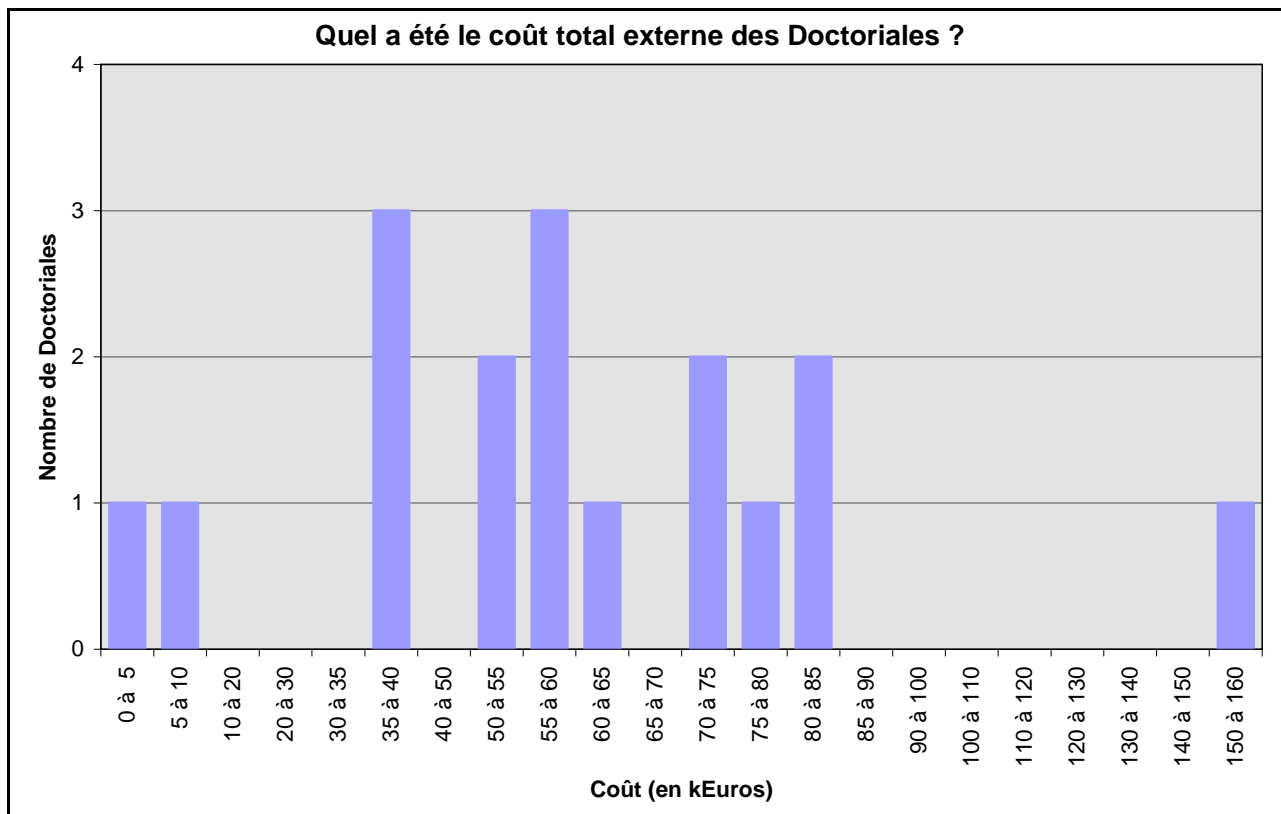


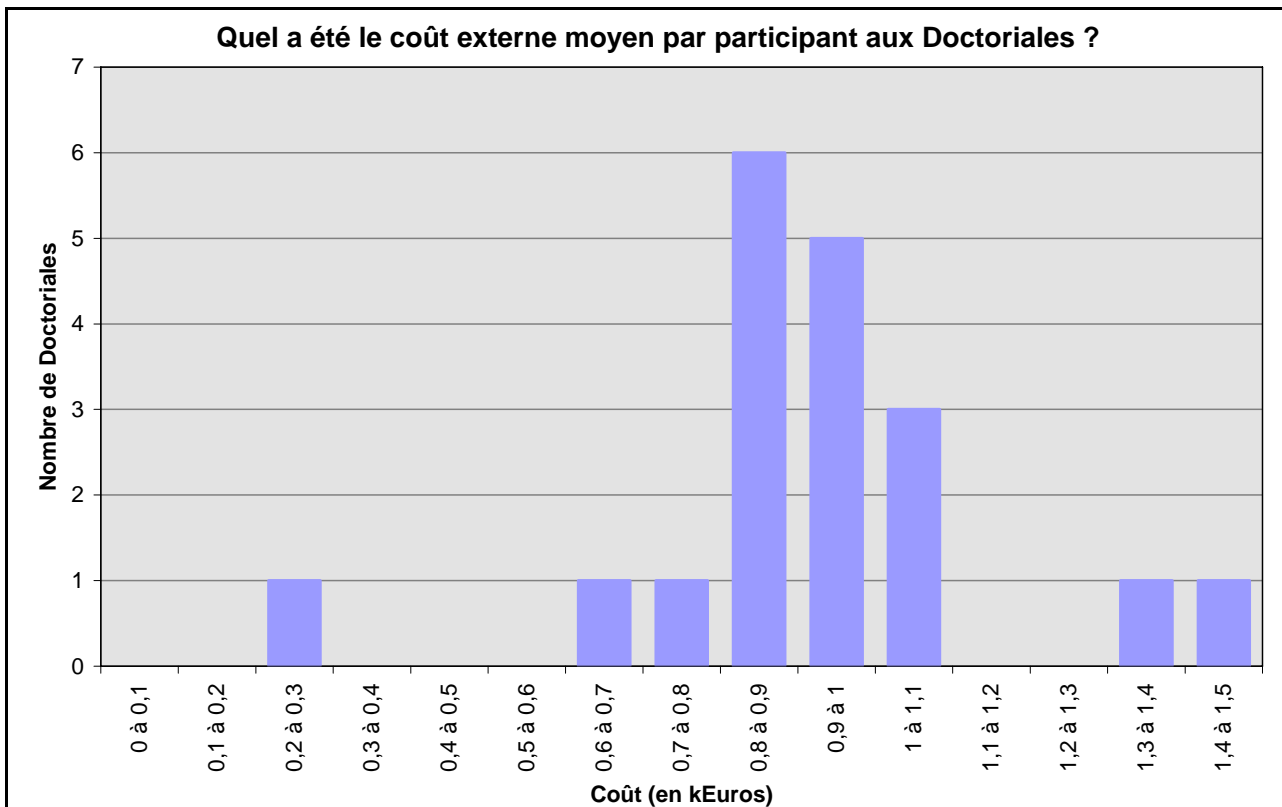
les *Doctoriales*® permettent à des intervenants de PME de découvrir les doctorants et leur créativité - au point d'échouer à départager les deux projets innovants classés en tête pour un prix sponsorisé par le directeur de l'incubateur régional.

6. BUDGET

L'enquête ne visait pas à obtenir des informations détaillées sur les budgets des *Doctoriales*®, qui figurent dans les projets déposés. Seules deux questions appelant des réponses chiffrées sur les coûts ont été proposées, elles fournissent les éléments suivants.

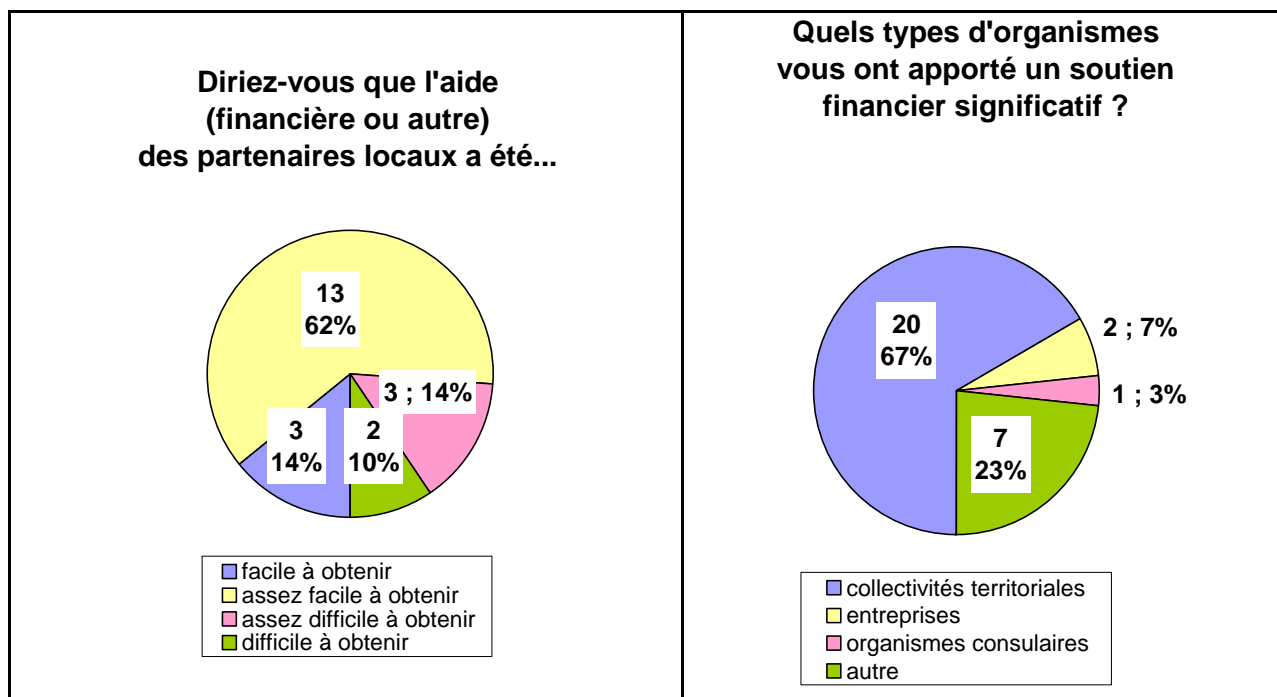
6.1. Des coûts très variables





Le coût total externe (dépenses facturées) moyen des *Doctoriales*® est d'environ 58 000 euros soit 894 euros par participant en moyenne. Ces chiffres cachent en fait des variations très importantes en fonction des établissements, selon la nature des moyens et des structures sur lesquels les organisateurs peuvent s'appuyer. La répartition des principaux coûts (hébergement, intervenants, support technique, secrétariat, reprographie, etc.) ne suscite pas de commentaires particuliers de la part des répondants.

6.2. Les sources de financements

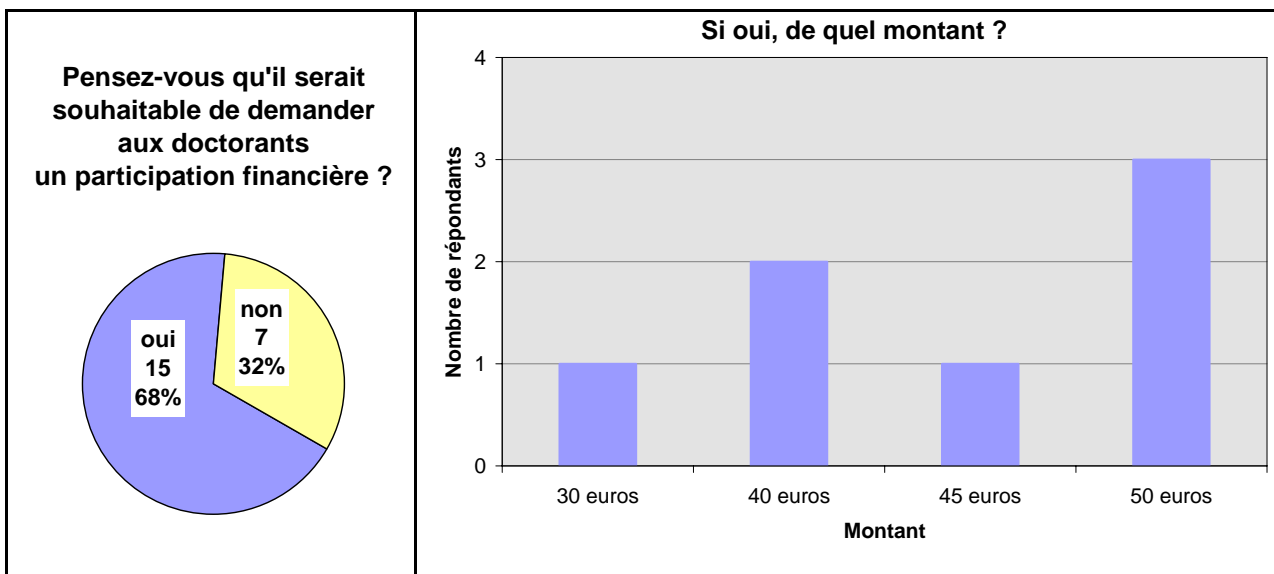


Pour les trois quarts des répondants, l'engagement financier (ou autre type d'aide) des partenaires locaux a été *assez facile*, voire *facile* à obtenir. Un quart l'estime au contraire *assez difficile* ou *difficile* à obtenir.

Ce sont les collectivités territoriales (Région notamment, mais aussi Département, Communauté Urbaine, etc.) **qui apportent un soutien financier extérieur significatif dans la majorité des cas**, très rarement des entreprises ou un organisme consulaire. **Il convient toutefois de ne pas généraliser trop hâtivement la participation des collectivités territoriales qui peut varier avec les caractéristiques socio-économiques régionales.** Ainsi elles ne financent pas jusque-là les *Doctoriales*[®] en Nord-Pas-de-Calais, la formation doctorale n'étant pas un objectif prioritaire dans cette région.

Parmi les autres sources de financement citées (externes ou non), on trouve le CNRS, un Pôle Universitaire Européen, un Comité Régional des Ecoles Doctorales et le Fonds Social Européen (dont les personnels qui instruisent le dossier font des observations intéressantes dans la perspective de l'améliorer mais qui n'attribue les crédits qu'a posteriori lors de la présentation du bilan).

Le soutien affiché par le Ministère est essentiel pour l'obtention de financements complémentaires auprès d'autres partenaires. Les négociations se trouvent largement facilitées quand les organisateurs peuvent montrer qu'il s'agit d'une action soutenue au niveau national. Ils parviennent ainsi à obtenir par exemple un financement tripartite d'environ 65 000 euros partagé à égalité entre Ecoles Doctorales, Ministère et Collectivités Territoriales qui se sont concertées entre elles.



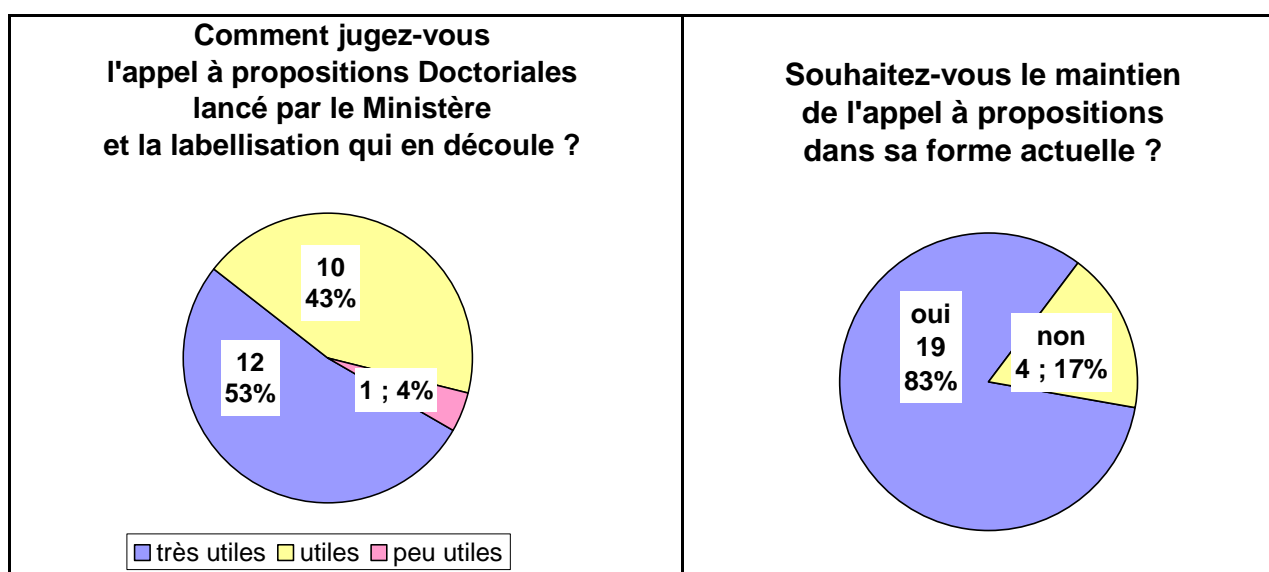
Pour plus des deux tiers des répondants, une contribution financière des doctorants peut être envisagée, elle est même parfois déjà mise en place. Ceux qui suggèrent un montant le fixent entre 30 et 50 euros. L'un des organisateurs témoigne que les explications de l'équipe organisatrice concernant cette quote-part sont bien acceptées par les doctorants qui ont un financement de leur doctorat, les repas et le logement étant assurés pendant une semaine. En revanche, pour les doctorants non financés, il semble souhaitable de prévoir un remboursement de cette participation par les Ecoles Doctorales.

CONCLUSION

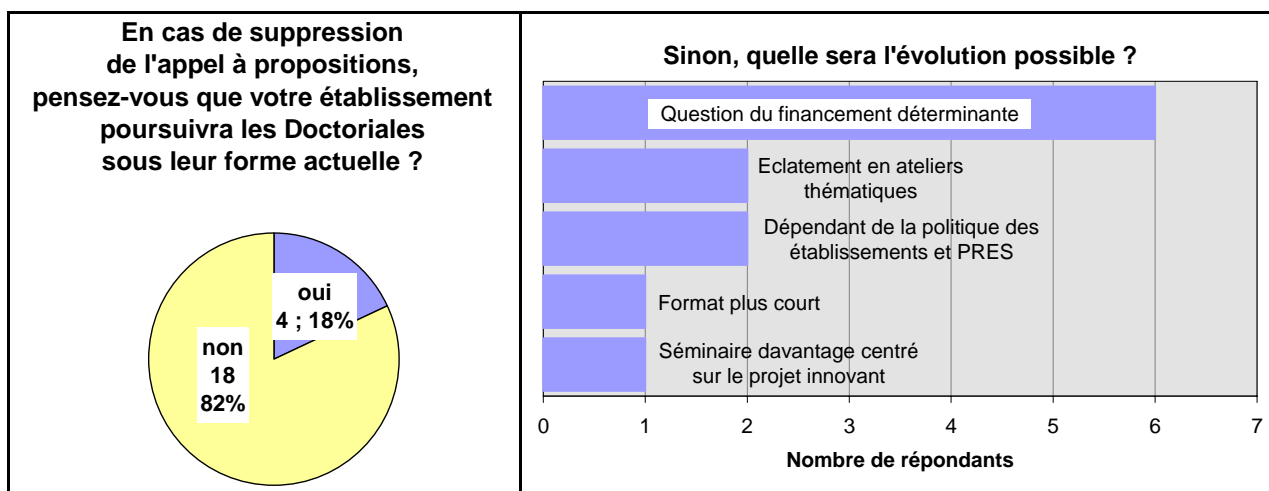
Les *Doctoriales*®, à l'origine des autres formations à destination des doctorants, continuent d'être un outil très apprécié. Après une phase de relatif ralentissement au début des années 2000, elles ont connu un nouvel élan, le nombre de sessions organisées ayant régulièrement augmenté de 2003 à 2008, passant de 14 à 24.

Si elles demandent un important travail de préparation et parfois de persuasion pour motiver les doctorants, l'appréciation positive des participants en fin de séminaire est source de satisfaction pour les organisateurs. Plusieurs d'entre eux perçoivent les *Doctoriales*® comme un élément clé des actions de formation et certains suggèrent même de les rendre obligatoires dans le cursus des doctorants. De plus en plus, d'autres séminaires et actions de formation proposées par les Ecoles Doctorales s'articulent autour des *Doctoriales*® pour créer un ensemble cohérent.

L'importance stratégique d'un affichage national



En effet, pour tous les enquêtés à l'exception d'un organisateur qui les juge *peu utiles*, l'appel à propositions *Doctoriales*® lancé par le Ministère et la labellisation qui en découle sont estimés *utiles* ou *très utiles*. Le maintien de l'appel à propositions dans sa forme actuelle est souhaité par plus des quatre cinquièmes des répondants.



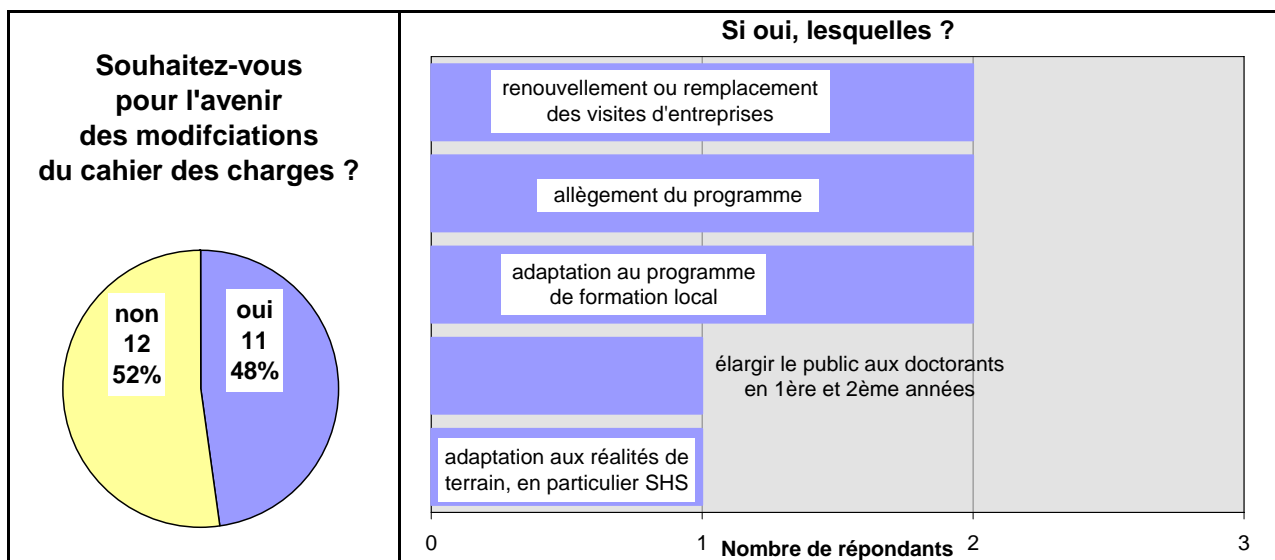
De façon cohérente avec les résultats précédents, quatre cinquièmes des enquêtés pensent que leur établissement ne poursuivra pas les *Doctoriales*® sous leur forme actuelle si l'appel à propositions et la validation des projets sont supprimés dans la perspective de l'autonomie des universités.

Les réponses qualitatives révèlent des situations contrastées ainsi qu'une forte incertitude liée au contexte de la réforme. Certains organisateurs ont déjà fait évoluer le programme des *Doctoriales*[®], à l'inverse, d'autres organisateurs prévoient de les maintenir en se fixant des objectifs à atteindre pour les renforcer, par exemple le développement d'une coopération transfrontalière ou un rythme annuel.

Entre ces deux positions distinctes, ce sont davantage des interrogations qui apparaissent : les évolutions présagées portent sur la durée, qui risquerait peut-être de diminuer, sur la programmation de modules thématiques sous forme de demi-journées, etc. Plusieurs organisateurs ne semblent pas avoir la possibilité d'anticiper l'avenir des *Doctoriales*[®], qui dépendra des décisions des instances universitaires, de la politique des nouveaux PRES et surtout des crédits. **La question centrale du financement est soulignée à plusieurs reprises, les organisateurs craignant une diminution des crédits *Doctoriales*[®] au sein d'une université autonome en quête de ressources. Il apparaît en effet probable que les Ecoles Doctorales ne couvrent pas l'ensemble des dépenses si le Ministère se retire, à moins que son financement ne soit rebasculé vers les structures organisatrices, universités ou PRES. En outre, l'allocation des crédits par l'administration centrale facilite le montage d'un multi-financement, comme cela a été souligné dans la partie consacrée au budget.**

Maintenir un appel à proposition national et une labellisation semble donc indispensable aux yeux de la majorité des répondants interrogés oralement sur ce point. Au-delà de l'effet "piqûre de rappel" pour les organisateurs, ils leur donnent la **possibilité d'afficher le soutien du Ministère** auprès des interlocuteurs locaux dont ils s'efforcent d'obtenir la participation, aussi bien au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche qu'à l'extérieur. **Cet affichage possède une valeur symbolique forte, qui dépasse la seule dimension financière : en montrant qu'il s'agit d'une action promue au niveau national, l'appel à propositions et la labellisation apportent une crédibilité supplémentaire aux arguments employés par les organisateurs pour persuader les directeurs d'Ecole Doctorale et les Collectivités Territoriales de soutenir les *Doctoriales*[®].** Même lorsqu'une réflexion sur l'évolution du cahier des charges est demandée, l'organisateur souligne l'importance de maintenir un appel à proposition national, moyen d'implanter le séminaire dans les établissements.

Une évolution du cahier des charges ?



Un peu moins de la moitié des répondants souhaite une modification du cahier des charges. Parmi les changements qui n'impliquent pas un remaniement profond, il est suggéré d'élargir la cible, au-delà des entreprises, aux collectivités territoriales, associations, etc. Un autre souhait concerne une ratification de la séquence recrutement devant un jury de professionnels. A la demande des participants au séminaire, celui-ci pourrait être proposé en fin de 1^{ère} année ou début de 2^{ème} année.

Plusieurs réponses qualitatives recueillies font référence à des changements plus profonds : des répondants estiment nécessaire de **revoir le concept par rapport aux autres formations désormais proposées dans les Ecoles Doctorales**, notamment sur la connaissance de l'entreprise, et désirent **plus de souplesse pour une meilleure adaptation aux réalités de terrain**, un enquêté souligne en particulier le cas des SHS. Une

version allégée du programme est donc souhaitée mais on observe que son contenu n'est pas identique selon les répondants, à l'exception du projet innovant, originalité marquée des *Doctoriales*[®] que certains organisateurs recommandent d'allonger.

Par exemple, un organisateur suggère de conserver les séquences sur le projet innovant et les rencontres en entreprise, tandis que les volets sur l'emploi des docteurs, les tables rondes, etc. seraient prévus dans un autre séminaire. Mais pour un autre répondant, le séminaire résidentiel pourrait être recentré sur le projet innovant et les tables rondes-témoignages, tandis que les autres volets, notamment celui sur la connaissance de l'entreprise, seraient intégrés dans le dispositif de formation des Ecoles Doctorales.

Pour deux enquêtés, la séquence des visites en entreprise mériterait d'être renouvelée ou remplacée, alors qu'un interlocuteur questionné oralement semblait hésiter sur leur maintien dans le cadre du séminaire ou leur mise en œuvre à un autre moment, afin de permettre une préparation et une restitution plus soignées ; dans ce dernier cas, il convient de veiller à ne pas avoir de déperdition de doctorants.

Afin d'envisager les évolutions futures des *Doctoriales*[®], **soulignons l'importance des caractéristiques locales des dispositifs de formation. En effet, un peu plus de la moitié des répondants ne ressent pas un besoin identique de changement**, le cahier des charges pouvant être respecté fidèlement sans poser véritablement de problème de redondance avec les formations des Ecoles Doctorales. Notons que le cahier des charges a déjà été modifié en 2005 pour introduire une certaine souplesse : une partie des *Doctoriales*[®] peut ainsi ne pas être organisée en résidentiel, seules trois nuitées sont obligatoires à condition que les organisateurs s'engagent à fournir une formation globale équivalente à tous les doctorants inscrits au séminaire. Il est ainsi possible de prévoir des conférences sur l'innovation, le business plan, l'étude de marché, etc. et de laisser plus de temps au jury du projet innovant, cette séquence devant toutefois être impérativement réalisée pendant la phase résidentielle.

Ateliers d'échanges et de réflexion

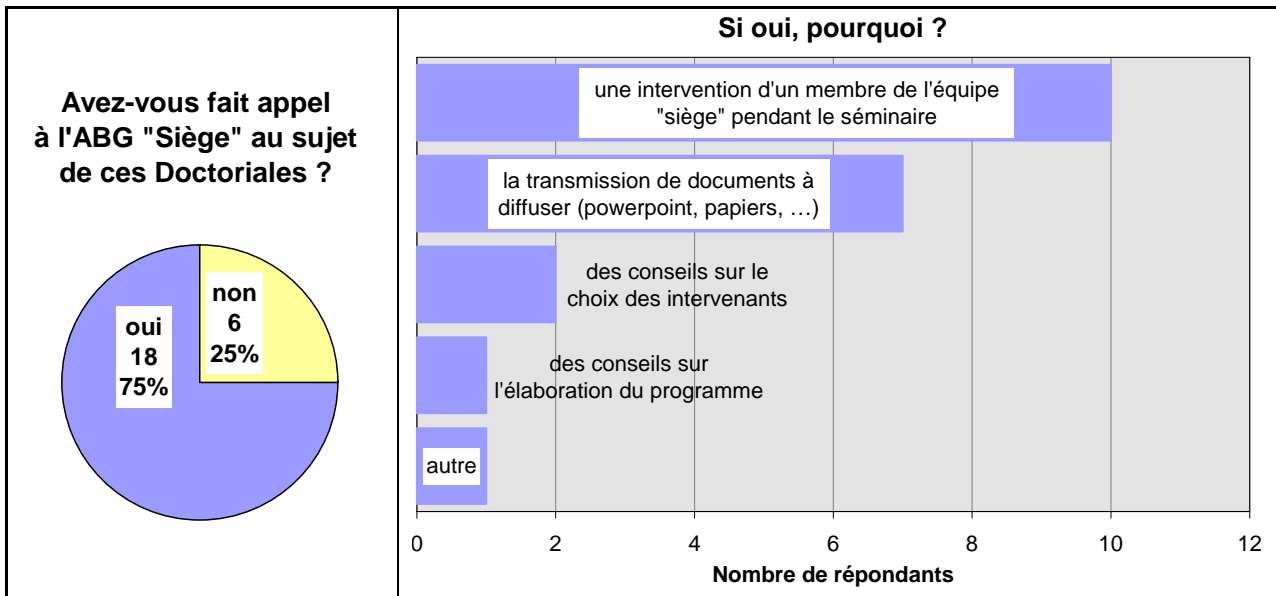
La proposition d'un atelier d'échanges et de réflexion sur les *Doctoriales*[®] rencontre une très large adhésion parmi les répondants, prêts à discuter de leurs expériences. Une telle réunion faciliterait le développement de coopérations entre organisateurs de différents sites, autorisant des apprentissages et des transmissions réciproques, ainsi que des innovations collectives.

Certaines suggestions de thèmes montrent un besoin de redéfinir le périmètre du séminaire. En effet, la question de la cohérence entre les *Doctoriales*[®] et les autres actions de formation, l'articulation des différentes séquences et l'évolution du cahier des charges sont proposées comme thèmes à traiter. On trouve également l'évolution des activités et les liens à assurer entre elles, l'organisation de journées pré-doctoriales, la redéfinition des objectifs et des cibles, un allègement du programme.

Il s'agirait donc de réfléchir à ce que recouvre le label *Doctoriales*[®]. Les points incontournables demeurent le caractère résidentiel du séminaire, le projet innovant, la session poster ; les autres modules pourraient être laissés à l'appréciation des ED, en fonction de leur propre offre de formation. Toutefois, extraire un module du cadre des *Doctoriales*[®] exige de s'assurer de sa réalisation par ailleurs - ce qui soulève la question du suivi des doctorants : comment s'assurer qu'ils ont suivi / suivront les modules concernés pour s'inscrire dans le dispositif *Doctoriales*[®] ? Il serait alors souhaitable que le doctorant s'engage à suivre une série de formations sur trois ans.

De façon plus ciblée, des organisateurs suggèrent d'échanger autour du projet innovant et de la session posters, tandis que d'autres souhaitent traiter de la pluridisciplinarité et de l'implication des encadrants de doctorat, de l'impact des *Doctoriales*[®] auprès des partenaires extérieurs, des contacts avec les entreprises.

L'utilité de l'ABG Siège



Trois quarts des répondants ont fait appel au Siège de l'ABG pour préparer les *Doctoriales*[®], un organisateur pouvant en attendre plusieurs formes de soutien. La moitié environ des requêtes portait sur une intervention d'un membre de l'équipe Siège pendant le séminaire, la transmission de documents à diffuser représentant un tiers des demandes. Très peu de requêtes concernaient les conseils sur l'élaboration du programme ou le choix des intervenants et aucun répondant n'a sollicité de conseils sur la présentation du dossier.

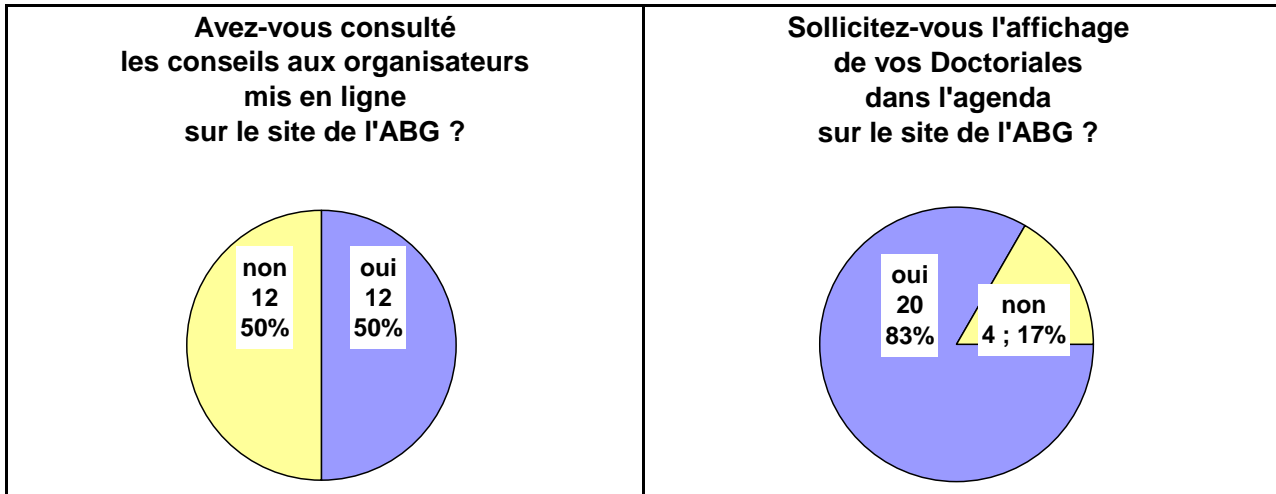
Les précisions apportées par les enquêtés montrent que l'ABG Siège leur a été utile de plusieurs façons. Concernant la transmission de documents, l'équipe leur a fourni des **informations sur la période de l'après-doctorat et l'emploi des docteurs** ; les **plaquettes de l'ABG, présentant les différents services offerts** aux doctorants ont été utiles. Un organisateur à la recherche d'un orateur sur les compétences et la valeur ajoutée du doctorat a également pu être conseillé.

Quant aux interventions sur le terrain des membres de l'équipe, elles pouvaient avoir plusieurs objets : **communication sur le site Internet de l'ABG et ses services, présentation des statistiques de l'emploi des docteurs, participation à une table ronde recruteurs pendant le séminaire ou encore aux réunions du comité d'organisation au cours de la phase de préparation**. Ces contributions sont appréciées des organisateurs, comme le montrent des signalements de demandes d'intervention non satisfaites. A la question ouverte sur les **autres services souhaités** de la part de l'ABG concernant les *Doctoriales*[®], on retrouve d'ailleurs exprimée la **demande d'un intervenant à chaque session, notamment pour présenter la situation de l'emploi des docteurs**.

D'autres services pourraient être rendus aux organisateurs. **Un soutien dans la diffusion de l'information** pour susciter des candidatures de doctorants serait utile à certains. Une **aide pour trouver les entreprises à visiter ainsi que les docteurs témoins** est également demandée. **Notons que depuis son lancement en 2008, les organisateurs des *Doctoriales*[®] peuvent s'appuyer sur le Réseau des Anciens de l'ABG.**

Des **actions d'information à destination du monde socio-économique** peuvent aussi être envisagées pour inciter les membres des PME-PMI, qui ne sont pas toujours familiers de la formation doctorale, à participer aux *Doctoriales*[®] dans le cadre des jurys de projet innovant notamment. **Si les *Doctoriales*[®] parviennent à se positionner comme un lieu de rapprochement entre jeunes chercheurs et entreprises, il est probable qu'elles intéresseront encore davantage les Présidences des Universités à un moment où celles-ci sont fortement incitées à développer des relations avec le monde socio-économique.**

Concernant l'avenir des *Doctoriales*[®], il est suggéré de mettre en place une cellule chargée de suivre leur évolution d'une part, et de susciter des rencontres entre organisateurs d'autre part.



Une très grande majorité des enquêtés sollicite systématiquement un affichage des sessions qu'ils organisent dans le calendrier des *Doctoriales*[®] proposé sur le site web de l'ABG. En revanche, seulement la moitié d'entre eux a consulté les conseils aux organisateurs mis en ligne sur ce même site. On peut faire l'hypothèse qu'un organisateur expérimenté ne juge pas utile de s'y référer quand il se lance dans la préparation d'une nouvelle session. Sans doute faudra-t-il prévoir une alerte au cas où de nouveaux documents seraient mis en ligne.